



# RAPPORT DE GESTION 2021

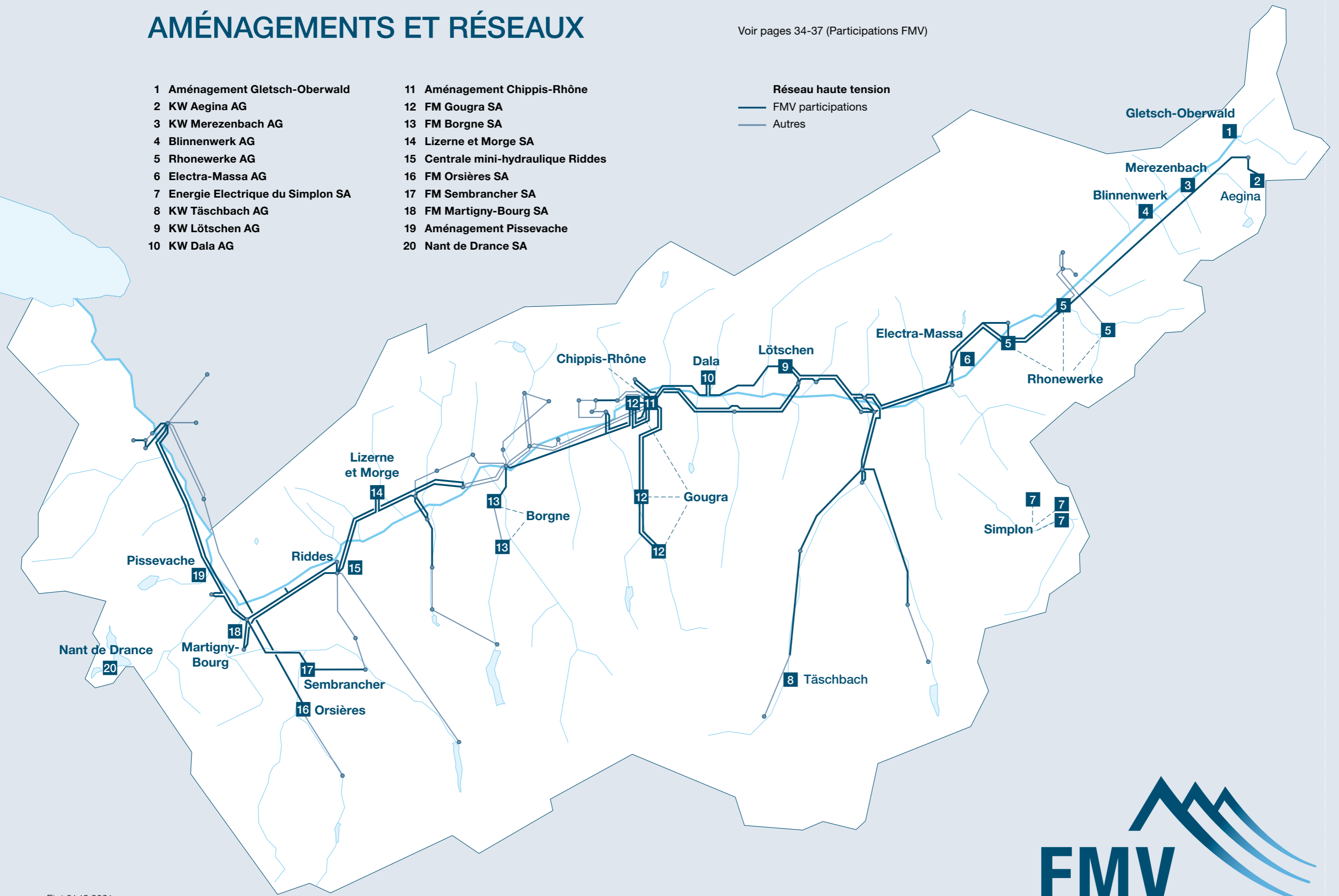


# AMÉNAGEMENTS ET RÉSEAUX

Voir pages 34-37 (Participations FMV)

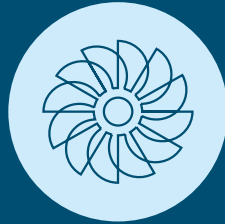
- |                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Aménagement Gletsch-Oberwald     | 11 Aménagement Chippis-Rhône        |
| 2 KW Aegina AG                     | 12 FM Gougra SA                     |
| 3 KW Merezenbach AG                | 13 FM Borgne SA                     |
| 4 Blinnenwerk AG                   | 14 Lizerne et Morge SA              |
| 5 Rhonewerke AG                    | 15 Centrale mini-hydraulique Riddes |
| 6 Electra-Massa AG                 | 16 FM Orsières SA                   |
| 7 Energie Electrique du Simplon SA | 17 FM Sembrancher SA                |
| 8 KW Täschbach AG                  | 18 FM Martigny-Bourg SA             |
| 9 KW Lötschen AG                   | 19 Aménagement Pissevache           |
| 10 KW Dala AG                      | 20 Nant de Drance SA                |

- Réseau haute tension**
- FMV participations
  - Autres



# PORTRAIT DE FMV

## PRODUIRE / DISTRIBUER / COMMERCIALISER de l'hydroélectricité



**26**

centrales hydroélectriques



**104**

collaborateurs (EPT)



Production annuelle  
d'environ

**1** TWh



Fondée en

**1957**



Capital-actions de  
CHF **100** millions



**340** km  
de lignes et câbles  
à haute tension,  
via ses sociétés-filles  
B-Valgrid SA et  
Valgrid AG



Mouvements d'énergie  
annuels d'environ

**4** TWh

# 2021 EN CHIFFRES



## ACTIONNARIAT

**55%**

Canton du Valais

**35%**

Communes et Bourgeoisies VS

**9%**

Entreprises régionales de distribution

**1%**

Actions propres

## DONNÉES FINANCIÈRES (GROUPE FMV) EN MCHF



**271**

Chiffre d'affaires

**26.4**

Résultat opérationnel

**9.2**

Résultat net

**+7.6**

Cash-flow d'exploitation

## MOUVEMENTS D'ÉNERGIE EN GWh



**3433**

Mouvements totaux d'énergie

**998**

Production propre et participations

**683**

Energie vendue aux clients

# FMV EN 2021

**Appelée à devenir le leader suisse dans la production et la commercialisation nationale d'hydroélectricité, FMV SA soutient l'Etat du Valais, les communes concédantes et les entreprises valaisannes d'approvisionnement en électricité, pour relever les défis liés aux retours des concessions, à la création de « L'Usine Hydroélectrique Valais » et à la transition énergétique dans le cadre de partenariats fédérateurs. Ce rapport relate les actions stratégiques menées par FMV en 2021 ainsi que leurs déclinaisons opérationnelles.**

## Utilisation des abréviations

### Finances

CHF franc suisse  
kCHF 1000 francs suisses  
MCHF 1 million de francs suisses

### Energie

kWh kilowattheure  
GWh gigawattheure (1 million de kilowattheures)  
TWh térawattheure (1 milliard de kilowattheures)

### Puissance

kW kilowatt (1000 watts)  
MW mégawatt (1000 kilowatts)  
GW gigawatt (1000 mégawatts)

### Autres

EAE Entreprise d'approvisionnement en électricité  
HT Haute tension  
THT Très haute tension  
NLC Centre de conduite du réseau de Chalais  
IT Technologies de l'information  
NER Nouvelles énergies renouvelables

## Interviews croisées

pp. 2-5



Damien Métrailler  
Président du  
Conseil d'administration



Stéphane Maret  
Directeur général

## Regards croisés



Raoul Albrecht et Pascal Hänggi



pp. 8-9



Joachim Rausis et Julien Derivaz



pp. 12-13



Michael Imhof et Amandine Murisier



pp. 16-17



Yves Pigueron et Roger Holzer



pp. 20-21

## Interview

pp. 26-28



Sylvia Marra

# SOMMAIRE

## RABAT DE COUVERTURE

**Carte des aménagements et du réseau**

**Portrait de FMV**

**2021 en chiffres**

## MESSAGES 2

**Interviews croisées  
du Président et du Directeur général** 2

## FMV EN 2021 6

**Les faits marquants** 6-7

**Les développements de  
« L'Usine Hydroélectrique Valais »** 8-9

**Activités – Production** 10-11

**Les échéances de  
« L'Usine Hydroélectrique Valais »** 12-13

**Activités – Services de Support** 14-15

**L'optimisation de  
« L'Usine Hydroélectrique Valais »** 16-17

**Activités – Gestion et Commercialisation** 18-19

**Le rôle des réseaux haute tension pour  
« L'Usine Hydroélectrique Valais »** 20-21

**Activités – Distribution suprarégionale** 22-23

**Vision, missions, valeurs** 24-25

**Le plan environnemental** 26-28

## FMV EN STRUCTURE 29

**Actionnariat** 30-31

**Organisation** 32-33

- Conseil d'administration 32
- Organigramme 33
- Direction 33

**Participations** 34-37

- Production 34
- Transport et distribution 36
- Exploitation des aménagements et divers 37

## FMV EN CHIFFRES 39

**Comptes annuels de FMV SA** 39-50

- Proposition du Conseil d'administration 40
- Compte de résultat 41
- Bilan 42
- Tableau des flux de trésorerie 44
- Annexe aux comptes annuels 2021  
et commentaires 45
- Rapport de l'organe de révision 50

**Comptes consolidés du Groupe FMV** 51-63

- Principes régissant l'établissement  
des comptes consolidés 52
- Compte de résultat consolidé 55
- Bilan consolidé 56
- Tableau des flux de trésorerie consolidés 58
- Commentaires sur les comptes consolidés 59
- Rapport de l'organe de révision 63

---

## INTERVIEWS CROISÉES DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Damien Métrailler**  
Président du  
Conseil d'administration



C'est une année réussie pour FMV qui a conduit de nombreux projets stratégiques.

**Stéphane Maret**  
Directeur général



Nous sommes fiers d'avoir pu fournir des prestations de haut niveau dans un tel contexte.





## **Du spectre d'une pénurie d'électricité en Suisse à court terme à la construction de «L'Usine Hydroélectrique Valais», en passant par l'envolée des prix sur les marchés, 2021 a été riche en événements. Retour sur une année charnière pour FMV et son écosystème, avec les regards croisés de son président Damien Métrailler et de son directeur général Stéphane Maret.**

### **Comment qualifiez-vous l'année 2021 pour FMV ?**

**Damien Métrailler [DM]** C'est une année réussie pour FMV qui a conduit de nombreux projets stratégiques malgré les effets de la pandémie du coronavirus et la très haute volatilité des marchés de l'énergie.

**Stéphane Maret [SM]** En effet, nous sommes fiers d'avoir pu fournir des prestations de haut niveau dans un tel contexte. Je pense aux dossiers des retours de concessions et à l'Étude de base sur le potentiel de la Force Hydraulique en Valais. Avec, en toile de fond, la revalorisation de l'hydroélectricité en Suisse.

### **Le risque d'une pénurie d'électricité a été publiquement évoqué au plus haut niveau et a nourri d'intenses débats depuis l'automne passé. Qu'en est-il ?**

**[DM]** A court terme, notre sécurité d'approvisionnement n'est pas remise en cause. A plus long terme, ce risque existe en raison notamment de l'abandon du nucléaire et des usines à charbon en Europe ainsi que du développement de la mobilité électrique. Et c'est là que le Valais jouera un rôle essentiel avec des éléments de solutions concrètes qui sont déjà inventoriées.

### **Quelles sont ces nouvelles missions ?**

**[SM]** FMV a réalisé une vaste étude sur le potentiel de production supplémentaire d'électricité en hiver. Elle identifie un potentiel de 2.2 TWh en Valais, par la construction de nouveaux aménagements et le rehaussement de certains barrages. Certes, tous les projets n'aboutiront pas, mais le Valais peut couvrir une part significative de l'objectif de la Confédération de 2 TWh à l'horizon 2040.

**[DM]** Et dans cette perspective, tous les projets qui seront inscrits dans le plan directeur cantonal auront une meilleure chance d'être réalisés.

### **Et qu'en est-il des autres cantons alpins ?**

**[DM]** Avec l'étude de FMV, le Valais a fait œuvre de pionnier. Les autres cantons ne sont pas aussi avancés, ce qui rend notre position confortable, mais délicate. De fait, nous pourrions défendre plus aisément nos meilleurs projets.

### **Reste à convaincre les communes, les exploitants et la population...**

**[SM]** Nous nous y sommes attelés durant toute l'année. Avec notre ministre de l'Énergie, FMV a rencontré les présidents de commune et les préfets des 10 bassins versants identifiés, pour les informer objectivement et leur faire prendre conscience des enjeux nationaux et régionaux, y compris de ceux liés à la multifonctionnalité de l'eau.

**[DM]** Et nos interlocuteurs ont manifesté un vif intérêt. Ils ont compris la nécessité de saisir toutes les opportunités pour accroître la production hivernale en Valais.

### **En avril 2021, le canton a publié un vadémécum, mode d'emploi pour les communes en vue des retours de concessions des droits d'eau. Quel rôle joue FMV dans ces processus ?**

**[DM]** FMV a reçu le mandat du canton de soutenir les communes concédantes dans ces processus complexes en mettant à leur disposition nos compétences techniques, financières et juridiques. Ce faisant, FMV développe son centre de compétences pluridisciplinaire.

**[SM]** Nous réalisons diverses expertises, notamment sur l'état des installations, sur leur valeur et sur leur rentabilité. Il s'agit d'aides à la décision pour les communes concédantes, souveraines en la matière. Actuellement, neuf dossiers sont en cours, le plus avancé étant celui d'Ernen-Mörel. Avec notre appui, ces communes conduisent donc les dossiers selon les principes du vadémécum.



### **Le dossier d’Ernen-Mörel est-il un exemple réussi?**

**[DM]** Ce dossier est sur le bon chemin. Certes, dans des dossiers aussi complexes avec de tels enjeux, la maîtrise du domaine est primordiale. Encore faut-il gagner la confiance des parties prenantes en œuvrant avec objectivité et efficacité. J’estime que nous y sommes parvenus.

**[SM]** J’ajoute que cet alignement sur le vadémécum et cette bonne intelligence avec les concédants existent pour les 8 autres dossiers actuellement ouverts. Il s’agit de Massaboden, Chippis-Rhône, Gougra, Lienne, Première Dixence, Forces Motrices d’Orsières, Salanfe et Lavey. Les bases sont saines et c’est de très bon augure en vue des grands retours de concessions des années 2040.

### **«L’Usine Hydroélectrique Valais» est souvent évoquée. De quoi s’agit-il?**

**[DM]** Il s’agit d’une « construction » de longue haleine qui sera achevée lorsque tous les aménagements valaisans auront fait retour. A l’horizon 2060, le Valais – via FMV, les communes concédantes et/ou les distributeurs régionaux – détiendra 60% de ce parc de production flexible et attractif. Si nous nous unissons, nous pourrions piloter cette usine globale et connectée et ainsi optimiser la production de nos aménagements dans une vision de multifonctionnalité de l’eau, créer des postes de travail à haute valeur ajoutée et conserver dans le canton les plus-values ainsi générées.

### **Détenir 60% des aménagements signifie devoir commercialiser 6 TWh. N’est-ce pas risqué alors que le portefeuille actuel de FMV est de 1 TWh et que le Valais en consomme 3?**

**[SM]** Cette production est aujourd’hui déjà « exportée » hors canton et l’accroissement de ce portefeuille s’étalera sur plus de trente ans. J’y vois donc des opportunités pour le Valais. Pour les saisir, FMV ambitionne de créer, avec les autres acteurs valaisans, une plateforme commune de gestion et de commercialisation qui valorisera ces

6 TWh à terme sur les marchés, voire plus si les futurs partenaires hors canton y adhèrent. Cela dit, nous devons partager cette vision avec les distributeurs suisses qui ont besoin de cette électricité. Nous y travaillons déjà dans une vision du Valais comme contributeur important de la sécurité d’approvisionnement du pays.

### **En 2021, FMV a participé à plusieurs séminaires en lien avec l’eau. Pourquoi?**

**[DM]** L’accès à cette ressource est un enjeu fondamental – amplifié par le dérèglement climatique – que FMV analyse depuis plusieurs années, notamment sous l’aspect de sa multifonctionnalité. Nous sommes actifs en informant le public et les décideurs, et en participant à des études et des projets concrets.

**[SM]** Nous traitons également la multifonctionnalité de l’eau dans les dossiers de retours des concessions. Un autre exemple : notre étude sur le potentiel hydroélectrique chiffre la retenue d’eau supplémentaire à 655 millions de mètres cubes. Une gestion coordonnée par bassins versants de ces retenues réduira significativement les risques de crues dans les vallées et aura un impact positif sur la troisième correction du Rhône.



Notre canton devient un acteur  
incontournable de la sécurité  
d’approvisionnement du pays et de la  
stabilité des réseaux suisses et européens.

**Stéphane Maret**, Directeur général

# Si nous nous unissons, nous pourrions piloter cette « Usine Hydroélectrique Valais », globale et connectée, et ainsi optimiser la production de nos aménagements.

**Damien Métrailler**, Président du Conseil d'administration



**Un article de FMV paru en février 2021 dans le journal de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) est titré: «La batterie alpine, l'atout de la transition énergétique». Qu'est-ce que cela veut dire stratégiquement?**

**[DM]** Cette notion de « batterie alpine » traduit la vision de FMV en matière de gestion, d'optimisation et d'augmentation de la production hydroélectrique valaisanne, notamment en hiver, dans le cadre de la transition énergétique. Elle montre le rôle grandissant que FMV jouera en Valais et en Suisse dans les prochaines années. Nos ambitions sont donc élevées, mais réalistes.

**[SM]** Avec ses capacités de stockage actuelles et futures et l'extraordinaire puissance installée à Nant de Drance, notre canton devient un acteur incontournable de la sécurité d'approvisionnement du pays et de la stabilité des réseaux suisses et européens. Donc, FMV et « L'Usine Hydroélectrique Valais » n'en deviendront que plus attractives auprès des acteurs énergétiques suisses.

**FMV gère le réseau haute tension (HT) valaisan pour ses sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid. Quel rôle joue ce réseau dans la mise en œuvre de « L'Usine Hydroélectrique Valais » ?**

**[DM]** Le réseau HT valaisan est d'une importance stratégique puisqu'il permet l'injection d'une partie de la production valaisanne. Il est également connecté via Swissgrid

à la grande toile européenne. En gérant ce réseau HT valaisan, FMV assume donc une mission de première importance pour la stabilité globale des réseaux.

**[SM]** Les lignes du réseau HT ne sont autres que les routes cantonales de l'électricité. Elles sont un maillon essentiel à la sécurité d'approvisionnement de la grande industrie valaisanne qui y est raccordée, ainsi que de nos PME et de la population qui sont alimentées par les réseaux de moyenne et basse tensions des distributeurs locaux, les routes communales de l'électricité.

**A l'instar des autres grands producteurs, comment FMV peut-elle réussir le grand chelem de concilier la transition énergétique pour la préservation du climat et de la biodiversité, la sécurité d'approvisionnement du pays, le tout sur fond de rentabilité économique ?**

**[DM]** La force hydraulique est la principale énergie renouvelable de notre pays. Optimiser son exploitation et intensifier son développement répondent déjà à ces objectifs.

**[SM]** Le développement de la force hydraulique constitue une vraie solution pour l'environnement dans le cadre de la transition énergétique, qui prévoit la sortie du nucléaire et l'abandon des énergies fossiles.

**[DM]** Pour nous autres grossistes, il est important de remettre constamment en question nos certitudes et nos modèles d'affaires. Si FMV a tiré parti des fortes augmentations des prix de l'énergie vécues durant le second semestre 2021, ce ne fut pas le cas pour tous les acteurs concernés.

**[SM]** Pour FMV, les très bons résultats enregistrés en 2021 confirment que notre politique de gestion des risques est avisée et que nous disposons des compétences nécessaires à l'atteinte de nos objectifs élevés. Je souhaite remercier vivement nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que notre Conseil d'administration pour le formidable travail réalisé.

## LES FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été jalonnée d'événements marquants. Les plus importants sont synthétisés ici. Les rapports sectoriels complètent cette présentation.

# FMV EN 2021



Dès janvier

### Vers des partenariats fédérateurs

Des partenariats sous forme de lettres d'intentions sont en voie d'élaboration ou signés avec des entreprises valaisannes d'approvisionnement en électricité afin de fédérer les acteurs de la branche dans les domaines de la gestion de production, des réseaux suprarégionaux ou de commercialisation de l'énergie.



20 avril

### Un mode d'emploi sur le retour des concessions

Pour soutenir les communes concédantes, le canton a élaboré, en collaboration avec FMV et l'Association des communes concédantes, un vadémécum qui propose une procédure et une organisation adaptées pour clarifier les retours des concessions et l'utilisation future de la force hydraulique dans le cadre de la stratégie cantonale. Mission pour FMV: l'analyse de l'état, de la valeur et de la rentabilité des aménagements faisant retour.



29 avril

### Accord sur l'indemnité pour Ernen-Mörel

Le canton et les communes concédantes de Binn, Ernen et Grenchols, avec l'expertise et le soutien de FMV, ont signé un accord avec Rhonewerke AG sur une indemnité de retour équitable et transparente. Elle sera due par les collectivités publiques au moment de l'exercice du droit de retour sur l'aménagement Ernen-Mörel, en 2023. Une première application concrète du vadémécum.



31 décembre

### Outils d'optimisation implémentés

Durant l'année, FMV a mené à terme d'importants projets dans le domaine de la digitalisation, en particulier pour la modélisation de la production d'aménagements en vue d'optimiser leur flexibilité et d'affiner les calculs de leur valeur de marché. Le projet GB-Flex, une plateforme digitale commune pour un équilibrage énergétique du Groupe-bilan Valais 24/7, a également été réalisé.

JANVIER



Dès avril

### Informez sur la batterie alpine

La Suisse doit augmenter sa production électrique hivernale et, donc, ses capacités de stockage saisonnier via des extensions ou de nouveaux aménagements hydro-électriques. Grâce à l'Etude de base de FMV sur le potentiel de la Force Hydraulique en Valais, le canton a identifié 19 projets. Le canton, FMV et l'Association des communes concédantes ont réalisé une vaste campagne d'information auprès des communes.

AVRIL

MAI

JUIN



19 mai

### Stéphane Maret préside l'AVPEE

Amédée Kronig, directeur de Grande Dixence, cède la présidence de l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique (AVPEE) à Stéphane Maret (à droite sur la photo), directeur général de FMV. C'est la première fois qu'un membre de FMV assume cette fonction au sein de cette association créée en 1960, qui représente 95 % de la force hydraulique du Valais.

JUILLET

AOÛT



18 juin

### Nominations

L'assemblée générale élit M. Laurent Léger au Conseil d'administration de FMV. Elle prend également connaissance de la désignation par le Conseil d'Etat de Mme Marylène Moos, d'Ayent, et de M. Diego Clausen, de Naters, au Conseil d'administration.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



8 octobre

### MBR: Entrée en force de la concession valaisanne

C'est une étape cruciale pour le projet Massongex-Bex-Rhône (MBR): la concession valaisanne entre en force, après le rejet par le Tribunal cantonal des recours déposés contre la décision d'octroi de cette concession par le Grand Conseil valaisan.



31 août

### Création du laboratoire de l'hydroélectricité

C'est l'union des forces entre Alpiq, FMV, HYDRO Exploitation et la HES-SO Valais-Wallis. A la clé, la création de l'«Hydro Alps Lab», un laboratoire de recherche appliquée et de développement, doté d'un budget de 2 millions de francs sur cinq ans. Objectif: enrichir la formation et les compétences industrielles dans la production des aménagements alpins de haute chute et au fil de l'eau.



18 juin

### Réflexions sur l'eau et ses multiples fonctions

Que ce soit avec BlueArk Entremont ou Innovate 4 Water à Lausanne, FMV présente des pistes de réflexions sur la gestion des données liées à l'eau: hydroélectricité, alimentation, irrigation, industrie et prévention des dangers naturels. Une convention entre BlueArk Entremont et FMV a été signée en ce sens.

# REGARDS CROISÉS SUR LES DÉVELOPPEMENTS DE « L'USINE HYDROÉLECTRIQUE VALAIS »

**Raoul Albrecht**  
Directeur du  
département Production



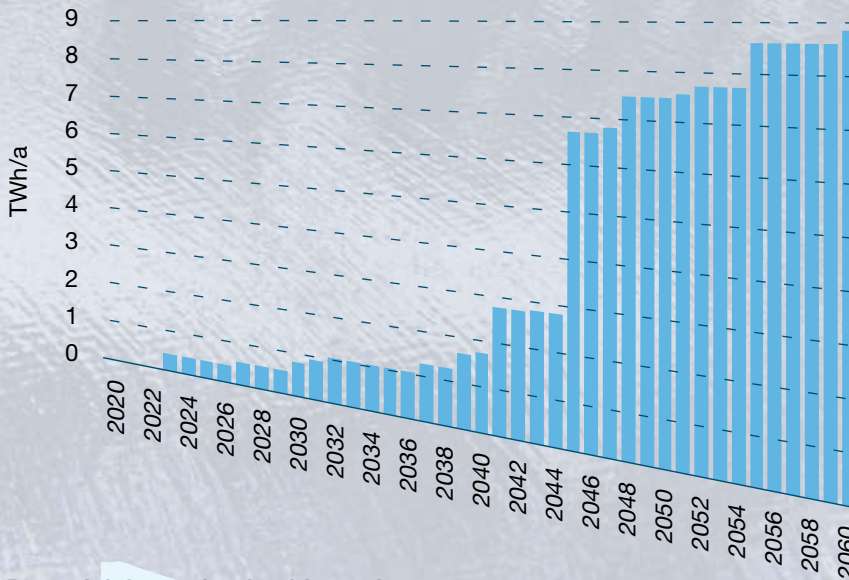
Nous relierons notre batterie alpine aux besoins croissants de nos partenaires suisses et européens.

**Pascal Häggi**  
Adjoint au chef du  
Service de l'énergie et  
des forces hydrauliques

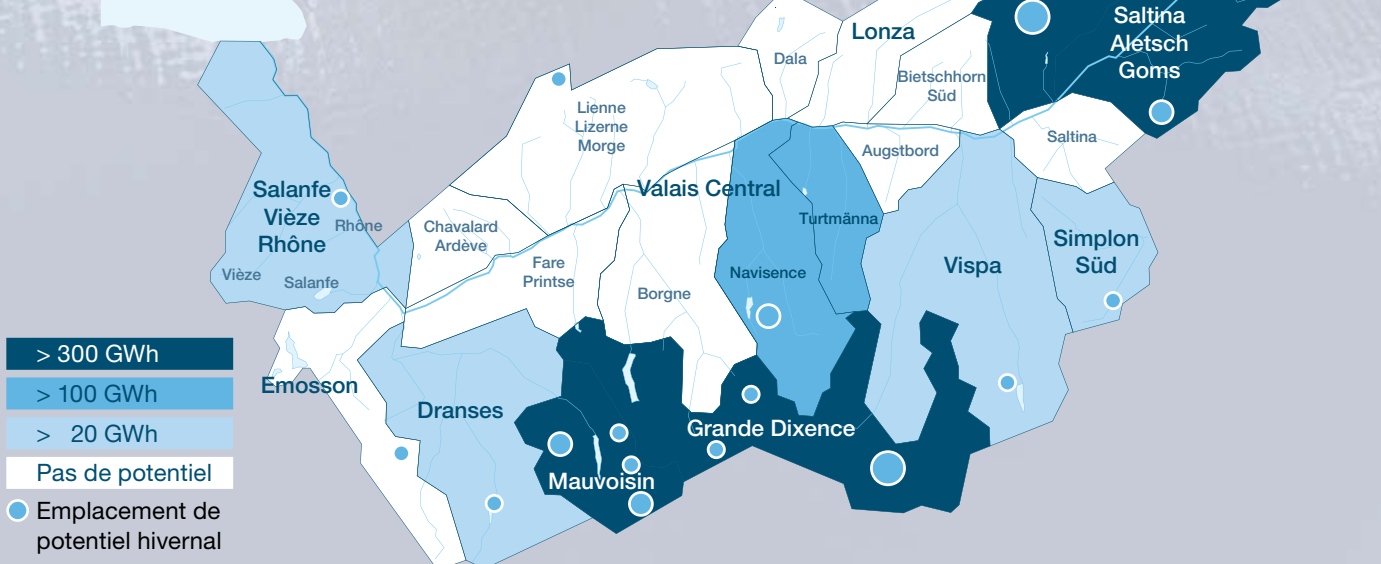


Avec de l'eau et du soleil en abondance, le Valais a une chance extraordinaire.

## Retour des concessions



## Potentiel de production hivernale par bassin versant





## **FMV souhaite à terme une gestion intégrée des aménagements valaisans avec les retours successifs des concessions et une valorisation du potentiel de la production hivernale avec de nouveaux projets. Deux outils sont désormais à disposition des partenaires: le vadémécum et l'étude de base de FMV.**

**Raoul Albrecht** est né le même jour... qu'Albert Einstein. « Il a vidé le magasin de l'intelligence avant que j'y entre », sourit cet ingénieur passionné de la force hydraulique avec, notamment, son implication dans le grand projet glaronnais de Linth-Limmern. Directeur de la production à FMV depuis environ neuf ans, le quinquagénaire haut-valaisan maîtrise dans ses moindres détails la vision sur l'utilisation rationnelle de la ressource « eau » que le canton du Valais a progressivement formalisée dans une stratégie en 2013, et celle sur la force hydraulique en 2016, concrétisée par un mode d'emploi, le vadémécum. Avec ses équipes, Raoul Albrecht a parachevé cette vision globale en réalisant en 2020, à la demande du canton, l'Etude de base sur le potentiel de la Force Hydraulique en Valais.

Cette analyse exhaustive de la production supplémentaire en hiver conclut à un potentiel de 2.2 TWh sur sol valaisan, et répond ainsi pleinement aux attentes de la Confédération et à ses craintes en matière de sécurité d'approvisionnement. Si tout ne se réalise pas en raison notamment de contraintes environnementales, techniques ou financières, ce potentiel viendra enrichir « L'Usine Hydroélectrique Valais ».

Son sac à dos interdisciplinaire rempli, Raoul Albrecht, inconditionnel des randonnées en montagne, a arpenté le canton pour informer les communes concernées. Et les projets ont été, tout comme le vadémécum, favorablement accueillis. « D'une part, l'intérêt des élus communaux va grandissant au fur et à mesure que les échéances des concessions se rapprochent ou lorsque des projets hydroélectriques sont possibles localement. D'autre part, si certains perçoivent l'exercice du droit de retour, socle de la stratégie cantonale, comme une formidable opportunité de valeur ajoutée pour le Valais, d'autres l'envisagent comme un risque à confier aux opérateurs historiques hors canton. »

Une chose est sûre selon l'infatigable optimiste Raoul Albrecht: des attentes ont été créées. « FMV devient un partenaire de confiance pour les communes concédantes avec qui nous dessinons l'avenir des générations futures dans le cadre d'une « Usine Hydroélectrique Valais » renforcée et optimisée, résultant d'aménagements connectés. Nous pourrions ainsi relier notre batterie alpine, valorisée en Valais, aux besoins croissants de nos partenaires suisses et européens. »

**Pascal Hänggi** n'a peur ni de l'ouverture ni de l'aventure. Raison pour laquelle ce Soleurois d'origine s'est lancé à la conquête... d'une Valaisanne. Et à la découverte passionnée de l'énergie de ce canton. Titulaire d'un doctorat sur l'impact du réchauffement climatique sur la production hydroélectrique, Pascal Hänggi le dit haut et fort: « Avec de l'eau et du soleil en abondance, le Valais a une chance extraordinaire. Et la stratégie du canton est puissante », se réjouit celui qui a travaillé pour l'énergéticien bernois BKW avant d'intégrer l'administration valaisanne.

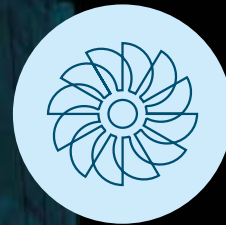
Plutôt discret, Pascal Hänggi se montre néanmoins très enthousiaste à l'idée de développer et mettre en valeur le patrimoine hydroélectrique. « L'Usine Hydroélectrique Valais » est une entité appelée à croître et à être optimisée sur l'ensemble du bassin versant du Rhône. Le potentiel est bien présent! »

Le chemin de la croissance passe par l'Etude de base sur le potentiel de la Force Hydraulique, réalisée par FMV sur mandat du canton. « Avec ce travail de recensement exhaustif, le Valais est précurseur en anticipant les risques de pénuries d'électricité auxquels la Suisse sera confrontée à terme et en y apportant des solutions concrètes, qui sont autant de défis au niveau environnemental, technique et financier. »

Quant au chemin de l'optimisation, il passe notamment, selon lui, par les retours successifs des droits d'eau aux communes concédantes. Avec l'appui de l'Association des communes concédantes (ACC) du Valais et de FMV, le canton a synthétisé les procédures à suivre pour mener ces retours dans un vadémécum, véritable mode d'emploi à destination des communes et de leurs mandataires. « Elles ont l'avenir de la force hydraulique valaisanne en mains: à elles de décider », résume factuellement le scientifique.

Les échanges réalisés par le canton, l'ACC et FMV dans le cadre d'une campagne d'information auprès des représentants politiques locaux sont positifs. « Le sentiment sur les dossiers en cours est très bon, à l'image d'Ernen-Mörel, de la Gougra ou de Dixence-Cleuson. » Les communes concédantes qui disposent des eaux, le canton qui fixe le cadre et FMV qui expertise les dossiers partagent la même vision à long terme: celle d'un Valais leader dans la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.

# La production hydroélectrique de FMV en chiffres



**26**

centrales hydroélectriques



Production annuelle  
d'environ

**1** TWh



Les besoins annuels de

**225 000**

ménages (base 4500 kWh/an)



**50 %**

de la production  
hydroélectrique du Valais  
en mains valaisannes

**30 %**

de la consommation valaisanne

**10 %**

de la production  
hydroélectrique valaisanne

**La production hydroélectrique constitue le cœur de l'activité de FMV. En 2021, l'étude de FMV recensant 19 projets potentiels permettant d'augmenter la production hivernale en Valais a été présentée aux autorités fédérales ainsi qu'à l'ensemble des communes concernées. Leur réalisation passe par l'élaboration d'un plan directeur par le canton du Valais.**

### **Une production inférieure à la moyenne...**

2021 représente une moins bonne année pour FMV avec 998 GWh produits. C'est 3% de moins que la moyenne de ces dix dernières années. Ce résultat s'explique par des conditions météorologiques et hydrologiques moins favorables.

### **Un fort potentiel de production hydroélectrique hivernale supplémentaire**

A terme, notre pays devra augmenter sa production d'électricité en hiver pour assurer sa sécurité d'approvisionnement. L'étude que FMV a réalisée en 2020 recense 19 projets sur l'ensemble du territoire, susceptibles d'y contribuer à hauteur de 2.2 TWh, soit 655 millions de m<sup>3</sup> de stockage supplémentaire.

Durant l'année 2021, Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a réuni les acteurs clés autour d'une table ronde nationale, dans le but de remédier à ce déficit prévisible d'électricité en hiver. Le canton du Valais y a présenté l'étude de FMV. Au terme de ses travaux, la table ronde a sélectionné divers projets, dont 8 en Valais représentant un potentiel de production de 1.2 TWh, soit 60% des objectifs fixés par la Confédération.

En parallèle, le ministre de l'Énergie Roberto Schmidt, le Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques ainsi que FMV ont pris leurs bâtons de pèlerins pour informer les communes concernées des résultats de l'étude de base, mais aussi de l'importance du vadémécum réalisé par le canton en vue des retours de concessions des aménagements.

Il appartient désormais aux autorités cantonales d'élaborer un plan directeur cantonal recensant les projets qui pourront être réalisés. Pour ce faire, le Département des finances et de l'énergie a chargé FMV de récolter, auprès des communes concédantes et des exploitants actuels des aménagements, toutes les données et informations nécessaires à l'élaboration de ce plan directeur.

### **KW Ernen-Mörel**

L'aménagement d'Ernen-Mörel est exploité depuis 1943 par la société Rhonewerke AG. Il produit plus de 400 GWh par année. Les concessions de droits d'eau prenant fin en 2023, le canton et les communes d'Ernen, Binn et Grengiols ont décidé d'exercer leur droit de retour. Ils ont signé en avril 2021 un accord sur les modalités de ce retour avec Rhonewerke AG. Parallèlement, le canton a cédé sa participation à FMV qui s'est chargée des travaux préparatoires en vue de la création de la nouvelle société concession-



Le Valais peut fortement contribuer au développement de la production d'électricité hivernale et à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.

naire. Celle-ci sera détenue par les communes concédantes avec 13% ainsi que par FMV à hauteur de 87%. Ainsi, l'ensemble de la chaîne de valeur restera en mains valaisannes.

### **Nant de Drance, une des plus puissantes centrales en Europe**

La mise en service progressive de Nant de Drance s'est poursuivie durant l'année 2021. Les derniers tests avancent selon le planning et devraient permettre la mise en production de la centrale en été 2022. Portée par Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et par FMV (10%), Nant de Drance comptera, avec ses 900 MW, parmi les plus puissantes centrales de pompage-turbinage en Europe. Elle apportera à FMV une flexibilité qui améliorera sensiblement son portefeuille de production.

### **Chippis-Rhône, un aménagement stratégique pour FMV**

En 2021, FMV et les organisations environnementales se sont mises d'accord sur les mesures de compensation à réaliser dans le cadre du renouvellement de la concession de l'aménagement de Chippis-Rhône. Il s'agit d'une avancée décisive dans ce dossier. Avec une production future de l'ordre de 200 GWh représentant un 5<sup>e</sup> du portefeuille, cet aménagement revêt une dimension stratégique pour FMV.

### **Massongex-Bex-Rhône, un projet d'importance nationale**

Porté par FMV (50%), Romande Energie Holding (33 ⅓%) et les Services industriels de Lausanne (16 ⅔%), le projet MBR a franchi une étape importante en 2021 avec l'entrée en force de la concession valaisanne. Un accord de principe a également été trouvé avec les organisations de défense de l'environnement, ce qui ouvre la voie à l'adoption de la concession vaudoise. En parallèle, les partenaires ont poursuivi la préparation du dossier de demande d'autorisation de construire de cet aménagement reconnu d'importance nationale et dont la production est estimée à 80 GWh.

## REGARDS CROISÉS SUR LES ÉCHÉANCES DE « L'USINE HYDROÉLECTRIQUE VALAIS »

**Joachim Rausis**  
Président d'Orsières,  
commune concédante



Les communes doivent s'entourer de partenaires fiables comme FMV pour mener à bien ce grand chantier.

**Julien Derivaz**  
Responsable  
du dossier FMO 27



Les communes doivent faire une pesée judicieuse des intérêts dans les multiples usages de l'eau.







**Les échéances des droits d'eau imposent le rythme de la construction de «L'Usine Hydroélectrique Valais». Parmi les neuf dossiers en cours, celui de l'aménagement des Forces Motrices d'Orsières s'aligne sur la stratégie cantonale en matière d'exercice des droits de retour. Pour un partenariat solide entre les communes d'Orsières et de Liddes et le canton, avec l'expertise de FMV. Point de vue.**

«C'est le dossier de la plus grande ampleur que j'ai eu à traiter jusqu'à présent en ma qualité de président d'Orsières». Le décor est posé. **Joachim Rausis** a le langage clair. Et cette détermination qui constitue la qualité première du quadragénaire, connu pour d'autres mandats politiques. En ligne de mire, l'échéance stratégique, le 18 janvier 2027, des concessions hydrauliques octroyées par les communes d'Orsières, Liddes, Bovernier et Martigny-Combe aux Forces Motrices d'Orsières (FMO), qui exploitent les eaux de la Dranse d'Entremont ainsi que du val Ferret. Enjeu: une production annuelle de 100 GWh pour une consommation locale de 30 GWh, soit un excédent de 70 % à valoriser.

Pour celui qui préside le comité de pilotage «FMO 27», la complexité du dossier tient essentiellement à deux facteurs, légaux et patrimoniaux. Il y a, d'une part, «la maîtrise du contexte juridique dont l'interprétation est délicate, contrairement aux calculs plus factuels» et, d'autre part, «la vision à long terme des communes qui dictera nos décisions et dont les effets vont se déployer sur trois à quatre générations». Joachim Rausis est particulièrement sensible à la dimension patrimoniale du dossier. «Dans les méandres de cette grande histoire de l'hydroélectricité en Valais, il y a les petites histoires, comme celle où je retrouve la signature de mon arrière-grand-père au bas du document de la concession d'Emosson.»

Joachim Rausis n'en fait pas mystère: «Les communes et leurs citoyens doivent être au clair sur leur stratégie en matière d'utilisation de la force hydraulique. Et aussi s'entourer de partenaires fiables comme FMV pour mener à bien ce grand chantier.» La conduite du processus et l'organisation de ces retours de concessions, décrits dans le vadémécum du canton, nécessitent des compétences très pointues. Le groupe de travail s'appuie ainsi sur l'expérience de FMV pour conduire les expertises. Grâce à la proactivité des présidents des communes d'Orsières et de Liddes, l'organisation mise en place aligne les intérêts entre les communes concédantes et ceux de la stratégie sur les forces hydrauliques définies par le canton. De bon augure pour les prochains retours de concessions.

**Julien Derivaz** affiche toujours un bel enthousiasme. Et ce n'est pas la complexité des retours de concessions qui entame son optimisme. Peut-être parce que ce passionné de montagne voit en ces dossiers d'envergure autant d'engageantes courses alpines...

L'échéance des concessions pour l'aménagement des Forces Motrices d'Orsières (FMO) en 2027 en est une. A ce détail près que le chemin est déjà bien balisé, estime celui qui travaille, depuis dix ans bientôt, comme adjoint au chef du département Production chez FMV. «Les communes de la région ont déjà posé les bons jalons dans le cadre du renouvellement des concessions pour les Forces Motrices de Sembrancher ou lors des négociations entamées avec les Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard.»

Le dossier «FMO 27» introduit une approche par bassin versant – les Dranses – afin d'utiliser la ressource eau de la façon la plus rationnelle. «Les communes, maîtresses du processus, doivent faire une pesée judicieuse des intérêts dans les multiples usages de l'eau, tout en valorisant au mieux leur patrimoine hydroélectrique.» Elles devront se projeter pour les générations futures: seront-elles actionnaires majeures d'une centrale hydroélectrique en connaissance des opportunités et des risques, ou propriétaires d'un stockage d'eau multifonctionnel? Voilà le type de questions sur lesquelles les citoyens devront se prononcer. Pour aider les collectivités, le canton du Valais a publié en 2021 un vadémécum qui leur fournit une méthode de travail claire. L'étude des différentes options élaborées avec le concours de FMV ainsi que leurs impacts sur les stratégies énergétiques et les finances communales permettra aux acteurs de prendre les décisions adéquates.

Serait-ce parce qu'ils ont fréquenté ensemble les bancs du collège de Saint-Maurice? Toujours est-il qu'entre Julien Derivaz et Joachim Rausis, président d'Orsières et du comité de pilotage «FMO 27», l'entente est cordiale, les discussions constructives et les réflexions à la hauteur des enjeux stratégiques cantonaux et nationaux. Ces relations sereines expliquent certainement l'enviable situation... tout comme l'union bien comprise entre communes et canton!

## Les services support en chiffres



CHF **150** millions  
de placements optimisés  
pour diminuer l'exposition  
aux intérêts négatifs



**3554**  
heures consacrées à de  
la formation interne, en  
termes de sensibilisation à  
la sécurité informatique et  
de perfectionnement sur  
les systèmes d'information  
déployés par FMV



Plus de **3700**  
visioconférences en 2021  
en lien avec l'étendue du  
télétravail au sein de FMV



**14**  
ateliers participatifs  
organisés en 2021  
pour construire ensemble  
la nouvelle politique RH

# SERVICES SUPPORT, RESSOURCES HUMAINES, SÉCURITÉ

**FMV a pour vision de devenir le leader suisse de la production hydroélectrique et un centre de compétences reconnu. Cette ambition suppose des services de support performants dotés d'outils de gestion à la pointe de l'innovation. En 2021, FMV a poursuivi la refonte de sa politique RH, confirmé sa volonté en matière de digitalisation et d'automatisation, et initié un plan d'action vers le développement durable.**

## Une politique RH attractive

La santé des employé(e)s, l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, leur motivation et le développement de leurs compétences sont au cœur des préoccupations de l'entreprise. En 2020, FMV a lancé un projet de refonte complète de sa politique RH. L'année 2021 a permis d'en poser les bases et d'en arrêter les principes fondateurs. La commission du personnel et les collaborateurs ont été étroitement associés à la définition des lignes directrices de cette politique, au travers de multiples ateliers participatifs. Des premières améliorations concrètes ont été déployées durant l'année, notamment en assouplissant le régime du télétravail et en développant une culture du management à la confiance.

## La digitalisation renforcée

FMV poursuit la mue de ses systèmes d'information vers la digitalisation et l'automatisation des flux et des processus grâce, notamment, à l'introduction d'une nouvelle plateforme de business intelligence. En outre, les équipes de FMV veillent constamment au renforcement de la sécurité informatique en appliquant les meilleures pratiques et les recommandations de la norme ISO 27001. Pour faire face à l'augmentation de la cybercriminalité, elles ont mené tout au long de l'année des campagnes de sensibilisation ainsi que des formations pour l'ensemble du personnel.

Au cours des prochaines années, FMV poursuivra le développement de ses systèmes d'information en se concentrant sur les applications métiers, sources d'innovation et de création de valeur ajoutée.

## La sécurité, une priorité absolue

La santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour FMV. Des directives claires définissent les standards en matière de prévention des accidents et de gestion des projets. L'entreprise réalise des audits sur ses chantiers pour contrôler le respect des règles et des plans de sécurité. Ce dispositif permet à FMV d'être certifiée ISO 45001.

FMV fait preuve de la même rigueur pour assurer la fiabilité et la sécurité de ses installations. En particulier, elle collabore étroitement avec HYDRO Exploitation SA, qui assure l'exploitation et la maintenance de ses aménagements. Cette société s'appuie sur des systèmes performants de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité.



Les juristes ont apporté leur expertise dans les dossiers de retours de concessions, actuellement ouverts dans la perspective de la construction de la future « Usine Hydroélectrique Valais ».

## Une gestion des risques rigoureuse

La volatilité des prix sur les marchés de l'électricité, les variations des devises ou des conditions météorologiques sont autant de risques inhérents aux activités de FMV. Afin de les mitiger, FMV applique une politique de gestion des risques que le Conseil d'administration réévalue chaque année. Un système de contrôle interne couvre également les risques opérationnels et garantit la fiabilité de la comptabilité et des états financiers de l'entreprise. Dans un but d'amélioration continue et d'efficacité, un nouveau système de management intégré centralisant les processus, la gestion des risques, le contrôle interne, la qualité et la conformité a été implémenté en 2021.

## Un service juridique fortement sollicité

FMV dispose d'un service juridique qui conseille tous les départements et les chefs de projets et exécute différents mandats pour les sociétés-filles, notamment en matière de marchés publics. Durant l'année sous revue, les juristes se sont particulièrement investis dans les procédures de demandes de concessions pour l'aménagement Chippis-Rhône et pour le projet MBR. Ils ont également apporté leur expertise dans les dossiers de retours de concessions, actuellement ouverts dans la perspective de la construction de la future « Usine Hydroélectrique Valais ».

Les autres services de support englobent les finances, les infrastructures, la communication et la gestion administrative. Ces services transverses assument des fonctions essentielles, compte tenu des objectifs stratégiques poursuivis par FMV. Ils fournissent également des prestations à des sociétés-filles et à d'autres partenaires intéressés. FMV entend développer encore ces compétences et les valoriser plus activement.

# REGARDS CROISÉS SUR L'OPTIMISATION DE « L'USINE HYDROÉLECTRIQUE VALAIS »

**Michael Imhof**  
 Directeur du département  
 Gestion et commercialisation

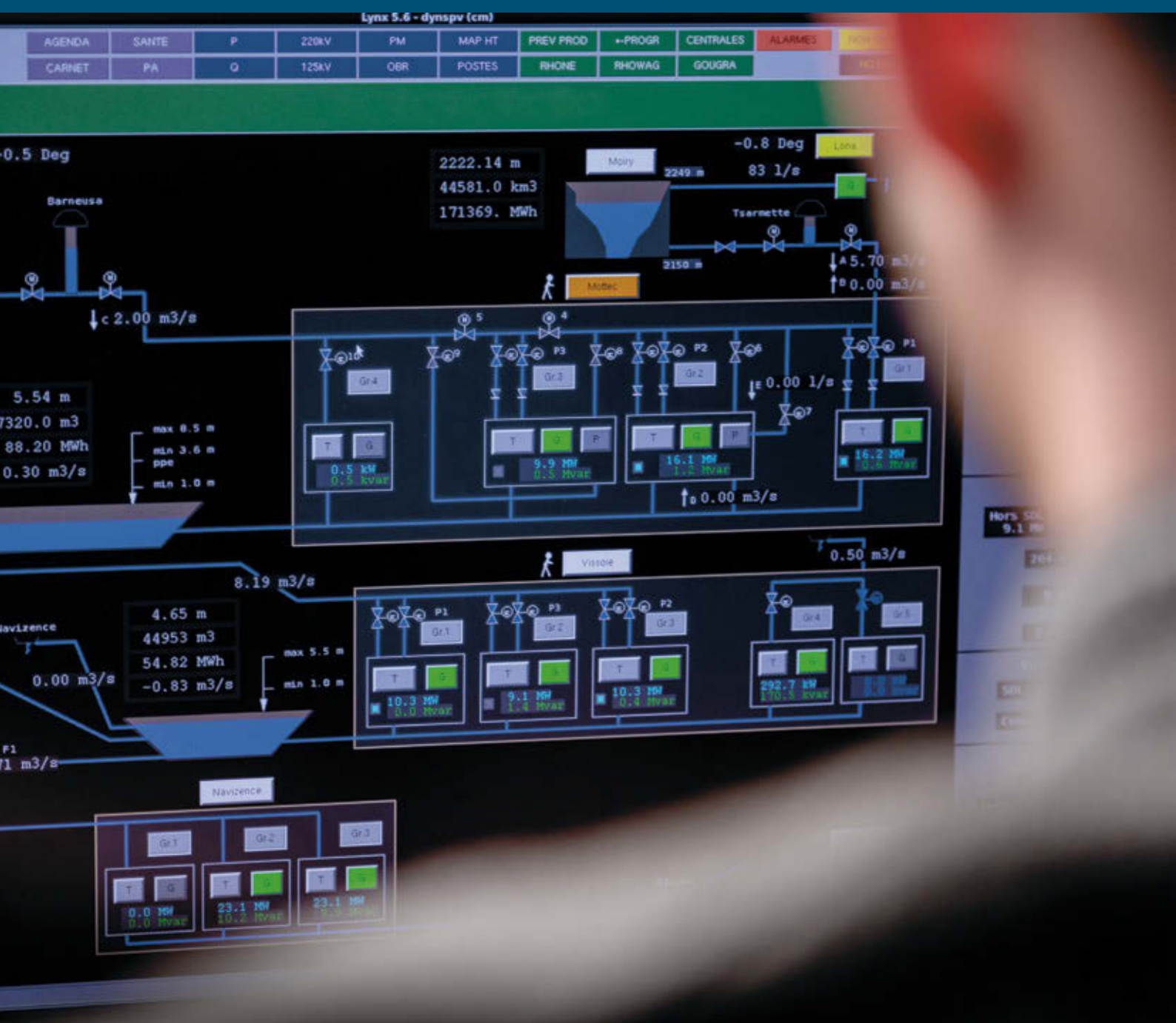


Le parc hydroélectrique valaisan dispose d'un excellent profil global.

**Amandine Murisier**  
 Gestionnaire de  
 portefeuille marché



Nous connaissons parfaitement nos aménagements.





**La gestion intégrée des aménagements valaisans est l'objectif à long terme de la stratégie cantonale. «L'Usine Hydroélectrique Valais» doit ainsi être modélisée et optimisée. Mais produire intelligemment de l'énergie est une chose, la valoriser en est une autre. Clé de voûte du dispositif appelé à générer de la valeur ajoutée en Valais: la création d'une plateforme de gestion et de commercialisation de l'énergie. Point de vue.**

L'exploitation d'un barrage et la commercialisation de son électricité sont a priori deux activités complètement distinctes. Et pourtant, elles sont étroitement liées. Explications de **Michael Imhof**, directeur de la gestion et de la commercialisation chez FMV: «Nous essayons d'engager nos aménagements de façon à répondre au mieux aux besoins de nos clients et des marchés suisse et européen. Plus nous sommes synchrones avec nos collègues de la production, plus nous sommes en mesure de multiplier nos opérations d'optimisation et de saisir des opportunités. C'est un défi quotidien qui nécessite une communication constante, beaucoup d'agilité et de résistance.» Et Michael Imhof de s'enthousiasmer sur le parc hydroélectrique valaisan: «Avec le fil de l'eau, l'accumulé flexible et le pompage-turbinage, ce parc dispose d'un excellent profil global. Idéalement, tous ces aménagements devraient être connectés. Et le Valais devrait avoir la maîtrise de ce *joystick*, une volonté affichée par notre canton.»

Pour définir au mieux les contours de cette future batterie alpine, Michael Imhof et son équipe modélisent les caractéristiques des aménagements. Mais surtout, ils inscrivent leurs réflexions dans une perspective plus large et à plus long terme: celle d'une gestion par bassins versants afin de valoriser au mieux «L'Usine Hydroélectrique Valais» et ses potentielles extensions. Ils anticipent également les défis liés à l'utilisation multifonctionnelle de l'eau. L'enjeu est clair: le Valais produit environ 10 milliards de kWh par an et en consomme 3 milliards. Reste donc 7 milliards de kWh qui serviront à approvisionner le pays et à stabiliser le réseau.

La clé de voûte de ce système est la création d'une plateforme valaisanne de gestion et de commercialisation de l'énergie. Cette véritable plaque tournante économique entre la production et la commercialisation permettrait d'atteindre une taille critique et de bénéficier de nombreuses synergies. «Ce projet nécessite l'adhésion de nos partenaires valaisans, communes concédantes et distributeurs régionaux. Nous y travaillons. Et je suis bien placé pour mesurer les avantages que le Valais retirerait d'un tel outil commun, en termes de rentrées financières et fiscales, de création de postes de travail à forte valeur ajoutée ou encore de développement d'un centre de compétences de haut niveau. Pour faire simple, la génération actuelle prépare l'avenir énergétique des générations futures.»

Prévisions, courbes horaires des prix, valeurs cibles, marché spot, sécurisation des positions à long terme. Voilà un vocabulaire opaque pour le profane et pourtant familier à **Amandine Murisier**. Gestionnaire de portefeuilles valorisés sur les marchés, elle dispose d'une excellente maîtrise de ces outils, empruntés à la finance. Adeptes de grands espaces, elle se plaît à travailler sur du concret. «Le Valais, ce sont les Alpes, son eau et son hydroélectricité notamment. Nous connaissons parfaitement nos aménagements. En fonction des prévisions, nous savons à quel prix nous allons pouvoir commercialiser la production au fil de l'eau ou quelle quantité d'accumulé nous allons valoriser sur les marchés.»

Le job demande rigueur, précision, anticipation, réactivité et aussi une capacité à travailler sur plusieurs échelles de temps. Ainsi, pour le lendemain, un gestionnaire de portefeuille devra estimer toutes les productions et consommations de FMV afin de les commercialiser sur le marché à court terme. La vision à un mois permettra à FMV d'optimiser ses prévisions d'achat ou de vente. A un horizon de trois ans, le producteur pourra sécuriser ses positions et le client ses contrats d'approvisionnement. «Tout le reste constitue "le risque", modulé par les fluctuations des prix.» On l'aura compris: chez la gestionnaire de portefeuilles, la solide formation académique est doublée d'une orientation très pratique.

Amandine Murisier gère, par exemple, le portefeuille électrique des communes du Val d'Hérens. Du gagnant-gagnant. «Ce contrat de trois ans garantit aux collectivités des rentrées annuelles constantes. En plus, elles bénéficient de rentrées supplémentaires en fonction des résultats des transactions que nous effectuons pour elles sur les marchés. Pour FMV, l'intégration des productions de ces communes est également une plus-value car elle améliore notre profil énergétique.»

La gestion du portefeuille des communes du Val d'Hérens par FMV constitue donc un banc d'essai de ce que sera «L'Usine Hydroélectrique Valais»: un portefeuille de production agrégé de plusieurs milliards de kWh, combinant judicieusement des productions au fil de l'eau et flexibles, estivales et hivernales. Un portefeuille qui, idéalement, sera valorisé par une plateforme valaisanne unique de gestion et de commercialisation de l'énergie. Un projet incarné, aujourd'hui déjà, par Amandine Murisier, et qui contribuera à créer de la valeur ajoutée en Valais.

# La gestion et commercialisation d'énergie en chiffres



**15**  
collaborateurs  
au sein du team



**3433** GWh  
de mouvement  
d'énergie



**3100** GWh  
de volumes cumulés du  
Groupe-bilan Valais

**650** GWh  
de gestion des  
productions de tiers

# GESTION ET COMMERCIALISATION D'ÉNERGIE

**Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de production et la commercialisation de l'énergie, FMV offre ses services aux partenaires valaisans et suisses intéressés. En dépit de marchés très volatils et des profondes mutations de ce domaine, FMV a su tirer son épingle du jeu en 2021, grâce à sa politique de gestion des risques avisée. L'entreprise a également poursuivi les discussions en vue de la création d'une plateforme commune de gestion et de commercialisation de l'énergie valaisanne.**

## **Des marchés en forte augmentation et très volatils**

FMV a produit 998 GWh, soit 33 GWh de moins que la production attendue. Les quatre derniers mois en particulier ont eu un impact négatif sur la production annuelle en raison de précipitations inférieures à la moyenne. Les mouvements d'énergie se sont élevés à 3435 GWh. Ils comprennent les livraisons d'électricité aux clients, les échanges sur les marchés de gros ainsi que la gestion des portefeuilles de partenaires.

Grâce à une évolution économique mondiale solide, le produit des ventes d'électricité dépasse les attentes. La gestion des portefeuilles énergétiques a été particulièrement délicate durant le dernier trimestre en raison des productions inférieures aux attentes et des fortes variations sur les marchés liées aux tensions géopolitiques. Grâce à sa politique de gestion des risques anticipée et prudente, FMV a néanmoins su tirer son épingle du jeu durant cette période agitée.

## **Plateforme de gestion et de commercialisation à créer**

FMV joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de la stratégie cantonale sur les forces hydrauliques. Lorsque toutes les concessions auront fait retour, les collectivités valaisannes et FMV disposeront d'un portefeuille de production d'au moins 6 TWh, alors que leur consommation est de 3 TWh. Dans ce contexte, le canton du Valais attend notamment de FMV qu'elle fédère les acteurs valaisans pour mettre en place une plateforme cantonale de gestion de commercialisation de ce portefeuille énergétique. Dans cette optique, FMV a ainsi lancé des réflexions avec les communes concédantes et les distributeurs régionaux d'électricité. Cet outil sera également destiné à terme à des partenaires hors canton. L'objectif de cette plateforme commune est d'atteindre une taille critique permettant d'optimiser la gestion du portefeuille énergétique valaisan et sa commercialisation sur les marchés nationaux et internationaux, de développer des compétences et de capter des plus-values en faveur de l'économie valaisanne.

## **Une entreprise au service de ses partenaires valaisans et suisses**

Avec ses barrages, le Valais produit une électricité 100% indigène, renouvelable et neutre en carbone. FMV est convaincue qu'à l'avenir, les consommateurs souhaiteront connaître l'origine de leur électricité ainsi que le type de production. FMV souhaite donc créer un label «AOP» pour



La plateforme commune de gestion et de commercialisation servira à optimiser le portefeuille énergétique valaisan.

mieux valoriser l'électricité valaisanne. Durant l'année 2021, elle a partagé cette vision et entamé des premières réflexions avec des distributeurs valaisans intéressés.

En 2021, FMV a également étendu ses prestations de services en matière de gestion des données énergétiques et de marquage de l'électricité avec CIMO, partenaire de longue date. Forte de ce partenariat, FMV souhaite intensifier son rôle de prestataire de services pour la communauté valaisanne, les distributeurs et la grande industrie.

## **Le secteur de l'énergie en pleine transformation**

En 2021, le projet GB Flex a été réalisé avec les partenaires du Groupe-bilan Valais, INERA et OIKEN, ainsi qu'avec l'Institut Icare et la HES-SO. L'utilisation d'algorithmes de prévision ainsi que d'interfaces automatisées pour l'équilibrage en temps réel des groupes-bilan augmenteront la rentabilité du Groupe-bilan Valais et la capacité d'innovation de ses partenaires.

La gestion de la flexibilité et du stockage jouera un rôle central à l'avenir. FMV a pu intégrer un premier outil d'agrégation qui lui permet de participer au marché de réglage suisse et international et d'automatiser en grande partie les processus.

Grâce à l'intégration de son outil d'optimisation de la production des aménagements, FMV sera à l'avenir en mesure de modéliser les évaluations du marché pour les installations dans le cadre des retours de concessions ainsi que de fournir une évaluation des projets d'extension ou d'optimisation des installations existantes. De plus, l'outil permet l'optimisation quotidienne des installations flexibles sur les marchés à court terme.

## REGARDS CROISÉS SUR LE RÔLE DES RÉSEAUX HT POUR « L'USINE HYDROÉLECTRIQUE VALAIS »

**Yves Pigueron**  
Responsable de  
l'exploitation des réseaux



La moindre erreur peut avoir  
des conséquences très fâcheuses.

**Roger Holzer**  
Responsable  
Energies à Lonza  
pour le site de Viège



L'échange et la coordination  
avec FMV/Valgrid sont très bons.







## Les réseaux à haute tension (HT) jouent un rôle clé dans la sécurité d'approvisionnement de la société et de l'économie valaisannes ainsi que dans la mise en œuvre de «L'Usine Hydroélectrique Valais». Point de vue.

Assurer en tout temps l'approvisionnement en électricité de la population et de l'économie. La mission paraît claire et simple. En pratique, les tâches sont d'une extraordinaire complexité. Et c'est à ce défi permanent qu'**Yves Pigueron**, responsable de l'exploitation des réseaux à haute tension (HT) chez FMV, et son équipe s'attellent chaque jour, 24/24.

Planifier les déclenchements de lignes pour l'entretien et les renouvellements; rétablir au plus vite l'approvisionnement en cas de panne; dimensionner un réseau adapté aux besoins futurs; maximiser la disponibilité de la surveillance télématique des équipements; ou encore développer les compétences afin de pouvoir s'adapter au contexte actuel, qui intègre la multiplication des projets, les exigences évolutives de Swissgrid ou les enjeux liés à la Stratégie énergétique 2050 et à «L'Usine Hydroélectrique Valais». Rien que ça...

Yves Pigueron identifie puis interprète les besoins actuels et futurs du réseau. L'interprétation... Qu'elle soit de nature technique ou musicale, ce mélomane en est épris, en fin organiste qu'il est. Ingénieur chevronné, il aime la musicalité mathématique, la logique des accords, la structure des raccords... Un vrai poisson dans le courant des réseaux. «Nous sommes en quelque sorte une plaque de cuivre où tous les partenaires devraient pouvoir injecter de l'électricité et dont les coûts restent maîtrisés.» 1000 MW de puissance hydroélectrique sont reliés au réseau 65 kV (HT) dont FMV assure la conduite. Par exemple, les aménagements de Salanfe, Lienne ou Löttschen, injectent dans le réseau cantonal.

A l'autre bout de la chaîne, les distributeurs régionaux qui alimentent les ménages, mais pas seulement. De grandes entreprises industrielles sont directement connectées au réseau HT. A l'image de la Lonza à Viège, active dans les biotechnologies, pour qui la sécurité d'approvisionnement est capitale dans la qualité de sa production. Les échanges entre la multinationale et FMV sont d'ailleurs réguliers. «Quelques secondes sans énergie et les processus visant un très haut standard de précision ne sont plus respectés.» Impensable lors de la réalisation de composants ultrasensibles du vaccin contre le coronavirus par exemple. «La moindre erreur peut avoir des conséquences très fâcheuses», résume Yves Pigueron.

L'approvisionnement, la distribution et l'utilisation rationnelle de l'énergie sous toutes ses formes – au quotidien et dans une stratégie à long terme – tels sont les défis que **Roger Holzer** relève depuis dix-huit ans sur le site de Lonza à Viège. Pour l'entreprise, qui connaît une forte croissance en tant que partenaire des marchés pharmaceutique, biotechnologique et alimentaire, la sécurité et la durabilité de l'approvisionnement en énergie sont une priorité absolue. Pour preuve, depuis son arrivée en Valais au début du XX<sup>e</sup> siècle, Lonza a construit ses propres centrales hydroélectriques et son propre réseau de distribution, dont l'ensemble du canton a également bénéficié.

Aujourd'hui, Valgrid, société-fille de FMV, garantit la sécurité d'approvisionnement en électricité de Lonza en se chargeant de l'exploitation et de la gestion du réseau haute tension. Et les enjeux sont élevés. «Une brève coupure de courant ne perturbe pas seulement les processus très subtils de la biotechnologie. Elle peut mettre en péril nos activités de production sensibles, longues et coûteuses», explique Roger Holzer.

Afin de prévenir au mieux de tels dommages, pas moins de six lignes à haute tension alimentent le site industriel de Viège. De son côté, Lonza investit également dans ses propres installations électriques. «Les échanges et la coordination avec FMV, resp. Valgrid, sont très bons», souligne ce spécialiste expérimenté de l'énergie, qui se sent très à l'aise dans ce monde de disjoncteurs, tableaux de distribution et autres composants du réseau.

Un autre aspect essentiel est de s'assurer de disposer des quantités d'énergie nécessaires aux activités de l'entreprise sur son site de Viège. Afin d'optimiser cette sécurité, Lonza achète chaque année auprès de plusieurs fournisseurs environ 164 GWh issus de la production hydraulique en Valais. Le développement durable étant un objectif stratégique prioritaire, Lonza a pour ambition d'approvisionner ses sites dans le monde entier uniquement en électricité renouvelable certifiée. Avec son profil de production 100% renouvelable et valaisan, FMV est naturellement un fournisseur important de Lonza. Cette relation d'affaires va très certainement se renforcer avec la mise en place progressive de «L'Usine Hydroélectrique Valais».

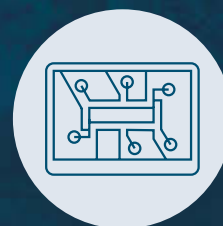
# La distribution suprarégionale d'électricité de FMV en chiffres



**294** km  
de lignes aériennes  
65 kV



**46** km  
de câbles souterrains  
65 kV



**1**  
centre de conduite du réseau  
65 kV



**5**  
postes de transformation  
220/65 kV

**40**  
postes de couplage  
65 kV

**20**  
postes de transformation  
65 kV/MT

# DISTRIBUTION SUPRARÉGIONALE

**Le réseau électrique à haute tension (HT) 65 kV joue un rôle essentiel dans la sécurité d’approvisionnement du canton du Valais. FMV, au travers des sociétés Valgrid et B-Valgrid, dont elle assure les gestions technique et administrative, garantit la capacité, la fiabilité et la disponibilité de ces installations grâce à d’importants projets. L’enjeu est de concevoir, dimensionner et développer ce réseau afin qu’il puisse assumer les charges prévues sur plusieurs décennies.**

## De nombreux projets réalisés en 2021

Plusieurs projets ont abouti en 2021, notamment certains s’inscrivant dans le programme d’investissement d’une quinzaine de millions de francs afin d’améliorer la sécurité d’approvisionnement de la région de Monthey. En particulier, une nouvelle liaison câblée entre deux postes (P210 et P381) a été tirée, un nouveau transformateur 220/65 kV a été mis en service au poste de Saint-Triphon (P210) et les équipements 65 kV d’un poste ont été renouvelés. L’extension du poste de Riddes a également été finalisée en fin d’année 2021, permettant ainsi le raccordement de la future liaison 65 kV Aproz-Riddes.

Dans la partie germanophone du canton, le projet de renouvellement du contrôle-commande et des protections au poste d’Ackersand, pour les niveaux de la haute tension, a été mené à bien. Durant l’automne 2021, de nouveaux transformateurs HT/MT ont été installés dans les stations de Loèche, de Saas et d’Ackersand, afin de remplacer des équipements arrivés en fin de vie technique ou d’adapter les capacités de transformation aux besoins de la région.

Certains projets ont débuté en 2021 et se poursuivent en 2022. Il s’agit de la construction du nouveau poste de transformation à Stegerfeld à proximité du site industriel de Steg. Au niveau de l’exploitation, le renouvellement du système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition) pour le centre de conduite de Chalais a également démarré. Ce nouvel outil, à la pointe de la technologie, apportera de nouvelles fonctionnalités et un renforcement en matière de cybersécurité.

D’autres projets sont sur les rails, notamment la construction d’un nouveau poste de transformation à Ernen, les introductions aux postes d’Aproz et de Riddes de la nouvelle liaison 65 kV en support commun avec la ligne 380 kV de Swissgrid, de nouvelles liaisons 65 kV dans la région de Monthey ou encore l’enfouissement de la ligne Sembrancher - Les Vorziers dans le village de Sembrancher.

La ligne aérienne centenaire de 65 kV entre Riddes et Vétroz, d’une longueur d’environ 10 kilomètres, a été démontée durant l’automne 2021. Cette amélioration paysagère représente une mesure de compensation dans le cadre du projet de construction de la nouvelle liaison 380 kV de Swissgrid entre Chamoson et Chippis.



Au niveau national, FMV participe activement au processus d’élaboration du Réseau stratégique 2040.

## Planification à long terme au niveau national

Au niveau national, FMV participe activement au processus d’élaboration du Réseau stratégique 2040, en collaboration avec l’Office fédéral de l’énergie (OFEN) et Swissgrid. Ce processus consiste à intégrer les développements attendus dans les prochaines décennies en matière de consommations d’énergie, de productions décentralisées photovoltaïques, d’électromobilité, de chauffage et de nombreux autres facteurs. L’objectif est de déterminer, sur la base de scénarii définis par la Confédération, leurs impacts sur les réseaux de transport et de distribution d’électricité, et d’établir les besoins en capacités supplémentaires au niveau suisse. Ces études permettront ensuite aux exploitants de réseaux à très haute, haute, moyenne et basse tension de modéliser les développements spécifiques dans leurs zones de desserte.

## Société cantonale 65 kV

La création d’une société cantonale pour la gestion et l’exploitation du réseau électrique de distribution supra-régionale 65 kV valaisan est un objectif inscrit dans la loi cantonale sur l’approvisionnement en électricité. Actionnaire majoritaire des sociétés Valgrid et B-Valgrid, FMV a initié ce processus en fin d’année 2020 en réunissant tous les partenaires autour de la table des négociations. Les discussions se sont poursuivies durant l’année 2021, avec des analyses techniques, économiques et juridiques. Les partenaires ont donné leur accord de principe à la création de la société cantonale 65 kV, ce qui permet d’envisager avec optimisme sa fondation durant l’année 2022.

# VISION, MISSIONS, VALEURS

**FMV est appelée à devenir le plus important producteur hydroélectrique suisse ainsi qu'un partenaire fédérateur des acteurs cantonaux et nationaux du secteur énergétique. Cette vision se réalisera en accord avec les principes du développement durable. En témoigne l'Etude de base sur le potentiel de la Force Hydroélectrique en Valais, qui intègre les enjeux de protection de l'environnement pour créer «L'Usine Hydroélectrique Valais».**

## VISION

En 2050, FMV est le plus important producteur hydroélectrique suisse. Elle gère et valorise «L'Usine Hydroélectrique Valais», batterie électrique alpine, pour le compte des communes concédantes et du canton, avec ses partenaires régionaux et nationaux.

Avec son portefeuille de production flexible, indigène et 100% renouvelable, FMV contribue de façon prépondérante à la sécurité d'approvisionnement du pays et à la mise en œuvre des politiques énergétiques, environnementales et climatiques du canton et de la Confédération.

FMV est le partenaire fédérateur et innovant des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) dans le développement des nouvelles énergies renouvelables en Valais, Terre d'énergies.

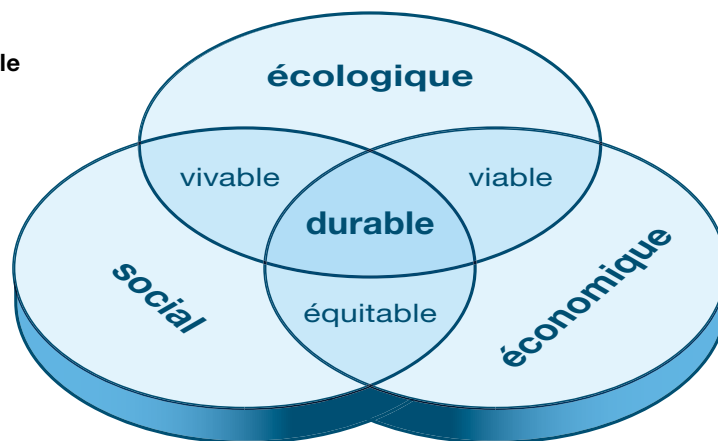
Avec ses partenaires, FMV est un centre de compétences reconnu au service des collectivités valaisannes, pour la production d'électricité, sa distribution suprarégionale, sa gestion et sa commercialisation.

## MISSIONS

Pour atteindre sa vision, FMV s'est assigné les missions suivantes :

- développer et maîtriser la chaîne de valeur ajoutée de la force hydraulique en Valais en collaboration avec les acteurs valaisans, en particulier les communes concédantes et les entreprises d'approvisionnement en énergie;
- devenir le partenaire de confiance et de référence des communes concédantes et du canton lors du processus de retour des concessions dans une vision commune de la gestion hydroélectrique;
- offrir et concrétiser des partenariats avec les entreprises d'approvisionnement en énergie valaisannes dans les domaines de la gestion des portefeuilles de production, des réseaux suprarégionaux et de la commercialisation de l'énergie en recherchant des participations croisées;
- créer, avec ses partenaires concernés, la société unique de gestion du réseau 65 kV en Valais et garantir le développement, la gestion et l'exploitation sûrs et fiables de ce réseau, au profit de la sécurité d'approvisionnement du canton et du pays;
- concrétiser des partenariats avec des industriels et des entreprises d'approvisionnement en énergie suisses;
- déployer une expertise dans le canton en faveur de «L'Usine Hydroélectrique Valais», en particulier dans le cadre du développement de la production hivernale et flexible, de la transition énergétique et des changements climatiques;
- soutenir des projets innovants et fédérateurs pour le déploiement des nouvelles énergies renouvelables, en partenariat avec les acteurs de la branche;
- prendre des participations en Valais et en Suisse pour diversifier et optimiser son portefeuille de production d'énergies renouvelables;
- déployer une approche multifonctionnelle de la ressource «eau» dans la perspective de son utilisation, de sa protection et de la prévention contre les dangers naturels.

## Principes du développement durable



## VALEURS

FMV fonde ses processus décisionnels et ses activités sur des valeurs fortes et partagées par l'ensemble des collaborateurs, qui garantissent des produits, des services et des prestations de haute qualité.

### Compétence

Notre ambition est de servir les intérêts de l'ensemble de la communauté valaisanne et de mettre à sa disposition un centre de compétences unique dans nos domaines d'activité.

Notre compétence résulte de la combinaison d'une longue expérience du terrain et de savoirs multidisciplinaires. Pour ce faire, nous accordons une importance fondamentale à la formation de nos collaborateurs et à la stimulation de leur esprit d'entreprise et d'innovation.

### Durabilité

Conscients de l'importance de notre mission, nous plaçons le développement durable au centre de nos réflexions. Nous nous engageons à ne produire que des énergies renouvelables, à mener nos projets de façon exemplaire en termes de durabilité, à privilégier la création de valeurs sur le long terme dans le respect des normes environnementales et éthiques, et à mener une politique d'employeur saine et responsable.

### Fiabilité

Plus qu'un prestataire, nous voulons développer des relations avec nos clients, nos investisseurs et nos collaborateurs fondées sur la confiance réciproque et qui s'inscrivent dans un esprit de partenariat à long terme, équilibré et équitable. Nous respectons nos engagements économiques, environnementaux et sociaux.

### Ouverture

A l'écoute de nos partenaires, nous sommes attentifs à leurs besoins et à leurs attentes à notre égard. Nous nous efforçons d'y répondre de manière simple et rapide. Résolument tournés vers l'avenir, nous recherchons pour eux avec enthousiasme des solutions innovantes intégrant toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies.



## FOCUS SUR NOS ENGAGEMENTS DURABLES

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles est au cœur de nos préoccupations. Outre notre engagement à ne produire que de l'énergie renouvelable et décarbonée, nous nous efforçons de vivre au quotidien les principes de durabilité et nous intégrons la dimension environnementale dans nos projets. Un plan environnemental a été élaboré en 2021 pour concrétiser nos engagements. Nous associons également les organisations environnementales dans la gestion de nos projets, de leur conception à leur réalisation.

En témoigne l'Etude de base sur le potentiel de la Force Hydroélectrique en Valais menée par FMV en 2020. Ce rapport identifie le potentiel de production hydroélectrique hivernale supplémentaire et constitue de ce fait une contribution majeure à la mise en œuvre des stratégies énergétiques de la Confédération et du canton du Valais. Il évoque ouvertement les enjeux environnementaux associés. Le moment venu, des arbitrages devront être menés pour concilier intelligemment intérêts énergétiques et environnementaux.

---

## INTERVIEW DE LA RESPONSABLE DU PLAN ENVIRONNEMENTAL

**Sylvia Marra**  
Directrice département Finances,  
Informatique et Infrastructures



Nous voulons diminuer notre empreinte  
environnementale dans la conduite de nos projets  
et l'exploitation de nos aménagements





**Futur leader de la production hydroélectrique en Suisse, FMV ne se contente pas de livrer une énergie 100 % renouvelable. L'entreprise, stratégique pour le Valais, poursuit un objectif plus large en matière de développement durable. Eclairage avec la responsable du plan environnemental.**

Passionnée de montagne, elle a à son actif des courses magnifiques dont le magique Kilimandjaro, qui tutoie les 6000 mètres d'altitude. Amoureuse des Alpes, elle est pleinement consciente des enjeux en matière d'environnement et des immenses défis à venir. Maman d'un petit garçon, la quadragénaire veut le meilleur pour les générations futures. Et ça tombe bien : cette Martigneraise d'origine révèle une ténacité que les adeptes de la devise saviésanne « Pa capona » ne renieraient pas. Interview de Sylvia Marra, chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan environnemental à FMV.

**FMV a élaboré un plan environnemental équilibré. Pourquoi ?**

Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité et de notre devoir d'exemplarité dans ce domaine. Aujourd'hui nous sommes le seul grand acteur du marché dont la production est hydroélectrique, donc 100 % propre, renouvelable et indigène. C'est remarquable. Mais l'entreprise doit aller plus loin. Nous devons vivre les principes du développement durable au quotidien, par des actions concrètes. Nous voulons intégrer ces principes et l'objectif de diminution de notre empreinte environnementale dans nos processus internes, comme par exemple dans la conduite de nos projets et l'exploitation de nos aménagements.

**Quelques exemples concrets pour FMV et ses sous-traitants ?**

S'agissant des projets de construction d'aménagements, notre plan environnemental prévoit une réflexion approfondie sur la gestion du cycle de vie des installations. Lors de nos appels d'offres et lors des adjudications qui en découlent, nous intégrons des exigences environnementales, notamment au niveau des modes de transport

et du respect des filières de tri des matériaux. Durant les travaux de construction, un suivi environnemental du chantier est effectué afin de veiller au respect de la charte environnementale signée avec nos mandataires. Dans le cadre des dossiers de concessions, nous collaborons désormais systématiquement avec les organisations de défense de l'environnement afin de concilier au mieux les enjeux environnementaux avec les enjeux énergétiques. Des groupes de suivi environnemental sont mis en place pour veiller à ce que les mesures de compensation soient efficaces et atteignent leurs objectifs. Les parties prenantes, on le voit, sont nombreuses et les défis environnementaux toujours plus complexes.

**En tenant compte du fait que l'impact s'étale sur huitante ans...**

C'est la raison pour laquelle nous menons des réflexions sur la multifonctionnalité de l'eau, dans le cadre du dérèglement climatique et ses périodes de sécheresse plus marquées. Dans cette perspective, FMV développe des approches innovantes par bassins versants pour maximiser la production énergétique, mais également des mesures à forte valeur ajoutée en faveur de la nature. Nous devons aussi minimiser les atteintes à l'environnement et assainir les ouvrages dans le cadre de la loi fédérale sur la protection des eaux.

**Et au niveau des activités internes à FMV ?**

Les impacts environnementaux provenant directement de l'entreprise ont certes moins de portée, mais doivent être analysés et corrigés au mieux. Les pistes sont multiples. Nous travaillons à l'optimisation énergétique des bâtiments, à promouvoir une mobilité réfléchie et responsable des collaborateurs ainsi qu'à réduire au maximum la consommation de papier par la digitalisation des données.

Evidemment, la complexité des affaires débouche sur des défis environnementaux toujours plus grands pour les instances dirigeantes. Nous étudions donc de manière approfondie les exigences, les besoins et les attentes des partenaires stratégiques comme les collectivités publiques ou les associations de protection de l'environnement, afin d'être un véritable centre de compétences dans le développement durable.

**Cet objectif va-t-il mener à des certifications pour l'entreprise ?**

Oui. FMV sera l'une des premières entreprises à être certifiée « Go Carbon Free Valais », label dont nous sommes par ailleurs membre fondateur et qui vise la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. La seconde certification visée, « EcoEntreprise », implémente une gestion de durabilité en matière de risques et de maîtrise des coûts. La troisième, « EcoVadis », intègre les recommandations du Global

Reporting Initiative-Index (GRI), la norme ISO 26000 et les principes directeurs du Pacte mondial. L'objectif est de construire un système de management en responsabilité sociétale et de réduire nos impacts environnementaux.

**Bâtir une partie de son image sur le développement durable, n'est-ce pas très convenu aujourd'hui? Une manière de mettre un « vernis vert » à ses activités ?**

Pas du tout. Notre plan environnemental traduit concrètement nos valeurs affichées. Et ce genre de greenwashing ne trompe personne, ou alors pas longtemps. Je rappelle que FMV est une société cantonale qui a une mission d'intérêt public très forte. Nous avons à ce titre un devoir d'exemplarité. Nous cherchons à développer une vision à long terme, indispensable et inhérente à nos activités. De plus, nous disposons en Valais d'une qualité de vie et d'un environnement exceptionnels. Il est de notre responsabilité de les préserver et de lutter contre le dérèglement climatique.







# FMV EN STRUCTURE

# ACTIONNARIAT

## Résumé de l'actionariat (Etat au 31.12.2021)

Actions type «A»	Nombre
a) Canton du Valais	1 020 000
<b>Total type «A»</b>	<b>1 020 000</b>

Actions type «B»	Nombre
b) Communes et bourgeoisies	695 950
c) Sociétés régionales de distribution	180 034
d) Autres	80 000
e) Actions propres	24 016
<b>Total type «B»</b>	<b>980 000</b>
<b>Total types «A» et «B»</b>	<b>2 000 000</b>

## Liste des actionnaires

Actions type «A»	Nombre	%
a) Canton du Valais	1 020 000	51.000
<b>Total type «A»</b>	<b>1 020 000</b>	<b>51.000</b>

Actions type «B»	Nombre	%
<b>b) Communes et bourgeoisies</b> (Les bourgeoisies sont mentionnées spécialement)		
Anniviers	23 369	1.168
Arbaz	868	0.043
Ardon	5 010	0.251
Ausserberg	833	0.042
Ayent	9 289	0.464
Baltschieder	929	0.046
Bellwald	67	0.003
Binn	2 617	0.131
Blatten	520	0.026
Bourg-Saint-Pierre	4 363	0.218
Bovernier	5 822	0.291
Bürchen	1 405	0.070
Chalais	4 357	0.218
Chamoson	3 829	0.191
Champéry	2 962	0.148
Chermignon: Bourgeoisie	4 970	0.249
Chippis	7 772	0.389
Collombey-Muraz	5 200	0.260
Collombey-Muraz: Bourgeoisie	1 379	0.069
Collonges	1 154	0.058
Conthey	10 895	0.545
Crans-Montana	11 185	0.560
Dorénaz	731	0.037
Eggerberg	408	0.020
Eischoll	793	0.040
Eisten	14 201	0.710
Embd	2 466	0.123
Ernen	4 717	0.236
Evionnaz	200	0.010
Evolène	21 882	1.094
Ferden	2 540	0.127
Fiesch	2 666	0.133
Fieschertal	5 446	0.272
Finhaut	900	0.045
Fully	7 843	0.392
Goms	2 901	0.145
Grächen	6 847	0.342

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Grimisuat	2 448	0.122
Grône	2 353	0.118
Hérémece	16 662	0.833
Icogne	4 162	0.208
Icogne : Bourgeoisie	1 202	0.060
Isérables	1 825	0.091
Kippel	1 078	0.054
Lalden	878	0.044
Lax	687	0.034
Lens	5 606	0.280
Leukerbad	4 695	0.235
Leytron	3 813	0.191
Liddes	5 289	0.264
Martigny	19 273	0.964
Martigny-Combe	5 911	0.296
Massongex	1 629	0.081
Monthey	35 734	1.787
Mont-Noble	4 042	0.202
Naters : Bourgeoisie	2 670	0.134
Nendaz	16 132	0.807
Niedergesteln	601	0.030
Noble-Contrée	3 844	0.192
Obergoms	3 433	0.172
Orsières	19 193	0.960
Port-Valais	3 486	0.174
Randa	7 693	0.385
Raron	2 466	0.123
Riddes	4 325	0.216
Saas-Almagell	6 122	0.306
Saas-Balen	4 659	0.233
Saas-Fee	6 097	0.305
Saas-Grund	4 459	0.223
Saillon	2 573	0.129
Salgesch	1 974	0.099
Salvan	100	0.005
Savièse	8 764	0.438
Saxon	5 498	0.275
Sembracher	8 312	0.416
Sierre	28 310	1.416
Sion	57 407	2.871
Stalden	7 637	0.382
Staldenried	3 323	0.166
Saint-Gingolph	1 155	0.058
Saint-Léonard	2 703	0.135
Saint-Martin	8 780	0.439
Saint-Maurice	8 958	0.448
St. Niklaus	21 856	1.093
Täsch	5 244	0.262

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Törbel	1 404	0.070
Trient	1 000	0.050
Troistorrents	8 084	0.404
Unterbäch	1 121	0.056
Val-d'Illicz	2 156	0.108
Val de Bagnes	61 895	3.095
Vernayaz	5 898	0.295
Vérossaz	461	0.023
Vétroz	7 107	0.355
Vex	5 929	0.296
Veysonnaz	760	0.038
Vionnaz	3 175	0.159
Visp	24 130	1.207
Visperterminen	2 337	0.117
Vouvry	6 436	0.322
Wiler	889	0.044
Zeneggen	457	0.023
Zwischbergen	3 114	0.156
Zwischbergen : Bourgeoisie	1 200	0.060
<b>Total</b>	<b>695 950</b>	<b>34.797</b>

#### c) Sociétés régionales de distribution

Elektrizitätswerk Brig-Naters AG (EWBN)	87 130	4.357
Elektrizitätswerk Zermatt AG (EWZ)	35 050	1.753
Energiedienste Steg-Hohtenn AG (EDSH)	9 342	0.467
ReLL AG	33 512	1.676
Sinergy Commerce SA	7 500	0.375
Sinergy Infrastructure SA	7 500	0.375
<b>Total</b>	<b>180 034</b>	<b>9.002</b>

#### d) Autres

Dépôt de l'Etat du Valais / BCV	80 000	4.000
<b>Total</b>	<b>80 000</b>	<b>4.000</b>

#### e) Actions propres

FMV SA	24 016	1.201
<b>Total</b>	<b>24 016</b>	<b>1.201</b>

---

**Total type «B»** **980 000** **49.000**

---



---

**Total types «A» et «B»** **2 000 000** **100.000**

---

# ORGANISATION

## Composition du Conseil d'administration en 2021

Le Conseil d'administration de FMV est composé de 11 membres, dont 5 sont désignés par le Conseil d'Etat.

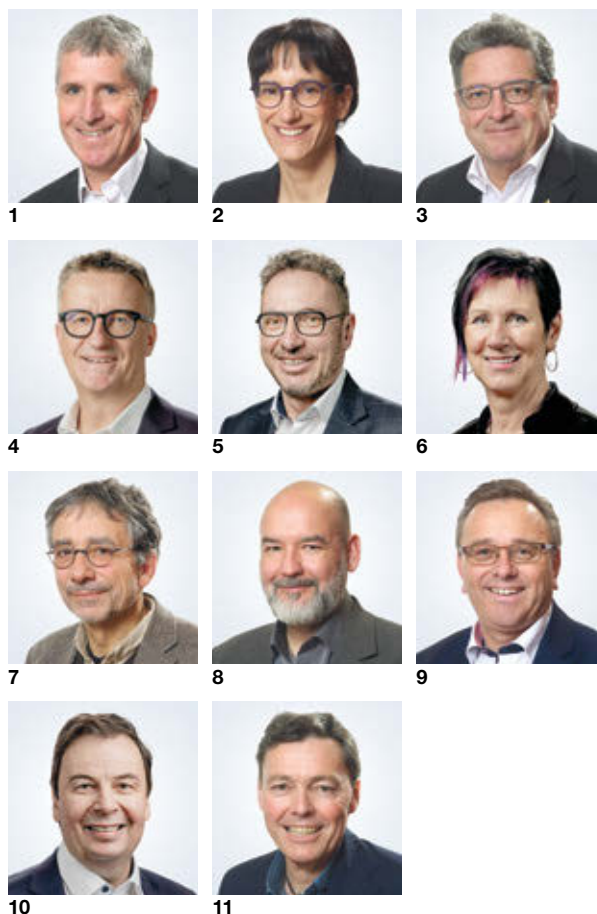
Expiration des mandats  
à l'Assemblée générale

- |   |      |
|---|------|
| <p><b>1. Damien Métrailler, Président *</b><br/>Directeur général, Orif, Cries<br/>Président du comité stratégique</p>                  | 2023 |
| <p><b>2. Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Vice-présidente</b><br/>Présidente de Martigny, Martigny<br/>Présidente du comité de risque</p> | 2022 |
| <p><b>3. Christoph Bürgin</b><br/>Hôtelier, Zermatt<br/>Membre du comité stratégique</p>  | 2024 |
| <p><b>4. Diego Clausen *</b><br/>Architecte ETH-SIA, Brigue<br/>Membre du comité stratégique</p>  | 2024 |
| <p><b>5. Laurent Léger</b><br/>Ingénieur HES en électricité, Martigny<br/>Membre du comité de risque</p>                                | 2024 |
| <p><b>6. Marylène Moos *</b><br/>Conseillère communale à Ayent, Ayent<br/>Membre du comité d'audit</p>                                  | 2024 |
| <p><b>7. Jean-Pierre Morand</b><br/>Avocat d'affaires, Verbier/Genève<br/>Membre du comité de risque</p>                                | 2024 |
| <p><b>8. Olivier Salamin</b><br/>Vice-président de Sierre, Sierre<br/>Membre du comité d'audit</p>                                      | 2024 |
| <p><b>9. Roberto Schmidt *</b><br/>Conseiller d'Etat, Loèche-Ville<br/>Membre du comité stratégique</p>                                 | 2023 |
| <p><b>10. Philippe Varone *</b><br/>Président de Sion, Sion<br/>Membre du comité d'audit</p>  | 2023 |
| <p><b>11. Patrick Z'Brun</b><br/>Entrepreneur, Salquenen<br/>Membre du comité de risque</p>   | 2024 |

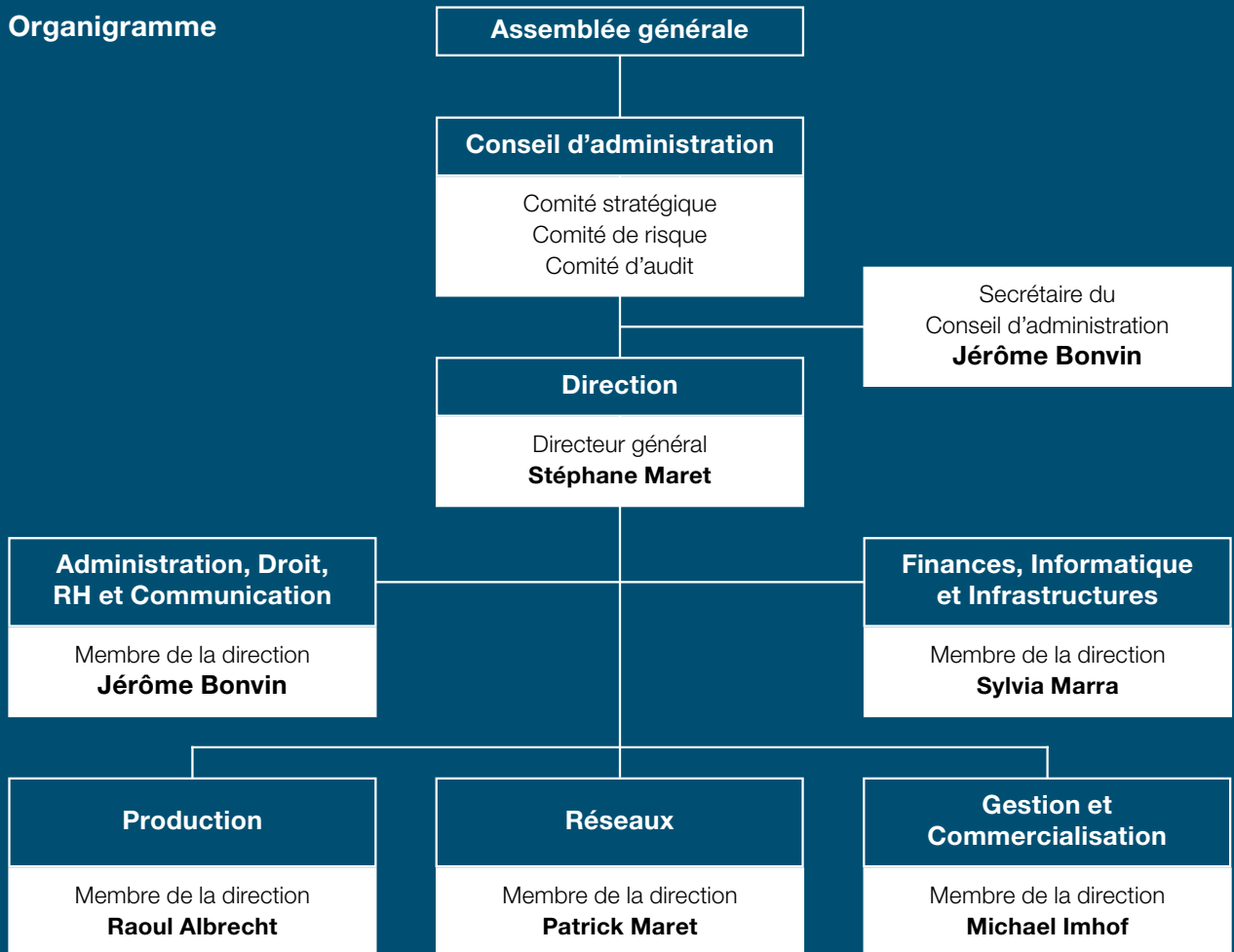
\* Administrateurs désignés par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'administration a mis en place trois comités spécialisés permanents :

- 1) le comité stratégique a pour mission l'examen et l'élaboration de la stratégie du Groupe FMV;
- 2) le comité de risque étudie et propose au Conseil d'administration une politique de gestion des risques;
- 3) le comité d'audit analyse et surveille le domaine financier du Groupe FMV.

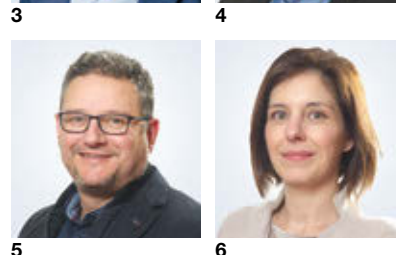
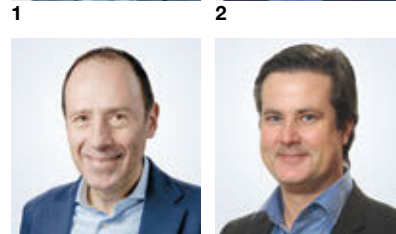


## Organigramme



## Composition de la direction en 2021

1. **Stéphane Maret**  
Directeur général
2. **Raoul Albrecht**  
Membre de la Direction,  
responsable département Production
3. **Jérôme Bonvin**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Administration, Droit, RH et Communication
4. **Michael Imhof**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Gestion et Commercialisation
5. **Patrick Maret**  
Membre de la Direction,  
responsable département Réseaux
6. **Sylvia Marra**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Finances, Informatique et Infrastructures



# PARTICIPATIONS

## PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

### Aménagement Chippis-Rhône

Exploitant FMV  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Chippis  
Bassin versant (apports) Rhône



219 GWh



11

### Aménagement Gletsch-Oberwald

Exploitant FMV  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Oberwald  
Bassin versant (apports) Rhône



44 GWh



1

### Aménagement Pissevache

Exploitant FMV  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Vernayaz  
Bassin versant (apports) La Salanfe



6.2 GWh



19

### Centrale mini-hydraulique Riddes

Exploitant FMV  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Riddes  
Bassin versant (apports) La Fare



1.2 GWh



15

### Rhonewerke AG

Capital-actions CHF 24 000 000  
Autre actionnaire EnAlpin AG (30%)  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagements Ernen, Mörel, Binn  
Bassins versants (apports) Rhône, Binna  
Participations KW Aegina AG (50%), KW Lötschen AG (50%), KW Gougra SA (27.5%)



824 GWh



5

### Kraftwerk Merezzenbach AG

Capital-actions CHF 500 000  
Autre actionnaire Elektrizitätswerk Obergoms AG (75%)  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Moos, Münster-Geschinen  
Bassin versant (apports) Merezzenbach



9.5 GWh



3

### Lizerne et Morge SA

Capital-actions CHF 10 000 000  
Autres actionnaires Ville de Sion (40%), OIKEN (20%), Ville de Sierre (10%), Commune d'Ardon (2%), Commune de Conthey (3%), Commune de Savièse (2%), Commune de Vétroz (3%)  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagement Ardon  
Bassins versants (apports) Lizerne, Morge, Derbonne, Nétage



146 GWh



14

### Forces Motrices de la Borgne SA

Capital-actions CHF 12 000 000  
Autres actionnaires Grande Dixence SA (29%), Commune de Saint-Martin (16.12%), Commune d'Hérémence (15.61%), Commune de Vex (9.69%), Commune de Mont-Noble (8.59%), Commune de Sion (0.99%)  
Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
Aménagements Bramois, Sauterôt  
Bassins versants (apports) Borgne, Dixence



95 GWh



13

## PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

### Electra-Massa AG

Capital-actions CHF 20 000 000  
 Autres actionnaires Alpiq Suisse SA (23.03 %), BKW Energie AG (16.12 %), IWB (14 %), Axpo Power AG (13.81 %), Alpiq AG (11.52 %), Groupe E SA (10 %)

Activité Production hydroélectrique par accumulation **532 GWh**

Aménagement Bitsch

Bassin versant (apports) Massa



6

### Compagnie des Forces Motrices d'Orsières SA (FMO)

Capital-actions CHF 2 000 000  
 Autres actionnaires CIMO SA (58 %), Commune de Liddes (16 %), Commune d'Orsières (16 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagements Orsières, Niollet

Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret, Torrent de l'A, Reuse de Saleine



16

### Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS)

Capital-actions CHF 6 000 000  
 Autres actionnaires Commune d'Orsières (50.10 %), Romande Energie Holding SA (20.60 %), Commune de Sembrancher (19.30 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagement Sembrancher

Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret



17

### Kraftwerke Dala AG

Capital-actions CHF 6 000 000  
 Autres actionnaires Commune d'Inden (39.80 %), Commune d'Albinen (22.70 %), Commune de Leuk (16.80 %), Commune de Varen (8.90 %), Commune de Leukerbad (1.80 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagement Dalaloch, Leuk

Bassin versant (apports) Dala



10

### Kraftwerk Täschbach AG

Capital-actions CHF 2 500 000  
 Autres actionnaires EWZ AG (30 %), Bourgeoisie de Täsch (26 %), Commune de Täsch (25 %), Commune de Randa (9 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagement Täsch

Bassin versant (apports) Täschbach



8

### Blinnenwerk AG

Capital-actions CHF 1 100 000  
 Autres actionnaires Commune de Goms (42 %), Actionnaires privés (17.1 %), Axpo Power AG (9.1 %), GWK AG (9.1 %), EW Goms Holding AG (9.1 %), Bourgeoisie de Goms (4.5 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagement Wannebode

Bassin versant (apports) Blinna



4

### Forces Motrices de Martigny-Bourg SA

Capital-actions CHF 3 000 000  
 Autres actionnaires Commune de Boverrier (23.04 %), Commune de Sembrancher (18.72 %), Alpiq Suisse SA (18 %), Commune de Martigny (17.22 %), Commune de Martigny-Combe (15.58 %), Commune de Val de Bagnes (1.64 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau

Aménagement Martigny-Bourg


Bassin versant (apports) Dranse



18

## PRODUCTION

Participation FMV (%)

Production annuelle 

Emplacement sur la carte n°

### Energie Electrique du Simplon SA (EES)

Capital-actions CHF 12 000 000  
 Autres actionnaires Groupe Alpiq (81,9 %), EnAlpin AG (10,8 %), EnBAG AG (3 %), Autres (1,6 %)  
 Activité Production hydroélectrique par accumulation  
 Aménagements Gondo, Gabi, Tannuwald  
 Bassins versants (apports) Grosswasser, Diveria



214 GWh 



7

### Nant de Drance SA

Capital-actions CHF 350 000 000  
 Autres actionnaires Alpiq AG (39 %), CFF (36 %), Services industriels de Bâle IWB (15 %)  
 Activité Production hydroélectrique par pompage-turbinage  
 Aménagement Nant de Drance  
 Bassin versant (apports) Nant de Drance  
 Puissance installée 900 MW



20

### MBR SA

Capital-actions CHF 1 000 000  
 Autres actionnaires Romande Energie Holding SA (33,33 %), SiL – Services industriels de Lausanne (16,67 %)  
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau  
 Aménagement Massongex-Bex  
 Bassin versant (apports) Rhône  
 Puissance installée 13,5 MW



### Vièze Energie

Capital-actions 1 000 000 CHF  
 Autres actionnaires Municipalité de Champéry (34 %), Municipalité de Val-d'Illiez (17 %), Production électrique de Champéry (20 %), Romande Energie (19 %)  
 Activité Exploitation des forces hydrauliques de la Vièze  
 Bassin versant (apports) Vièze  
 Puissance installée MW



### EOS Holding SA

Capital-actions CHF 324 000 000  
 Autres actionnaires Romande Energie SA (29,7 %), Groupe E (20,7 %), Ville de Lausanne (20,4 %), SIG – Services industriels de Genève (23,1 %)  
 Activités Gestion participation dans Alpiq  
 Nouvelles énergies renouvelables



### Alp-Sun SA

Capital-actions CHF 500 000  
 Autre actionnaire Sinergy SA (20 %)  
 Activité Production photovoltaïque



### Valpellets SA

Capital-actions CHF 3 000 000  
 Autre actionnaire Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO; 50 %)  
 Activité Production et commercialisation de granulés de bois (pellets)  
 Installation 1 centre de production à l'UTO (Uvrier)  
 Production annuelle 16 000 tonnes de pellets



## TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV (%)

### B-Valgrid SA

Capital-actions CHF 12 000 000  
 Autres actionnaires SEIC SA (15 %), Sinergy Infrastructure SA (8 %), Sogesa SA (8 %), Romande Energie Holding SA (8 %), Commune de Fully (3 %)  
 Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)  
 Zone de desserte Bas-Valais (entre Saint-Triphon et Siviez)





## TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV  %

### Valgrid AG

Capital-actions CHF 20 000 000  
Autres actionnaires EnAlpin AG (35 %), EVWR AG (5.15 %), EWBN AG (4.12 %), EWZ AG (2.06 %), ReLL AG (2.06 %), EWO AG (0.51 %), EW Goms Holding AG (0.10 %)  
Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)  
Zone de desserte Haut-Valais (entre Chippis et Ulrichen)

 51 %

### Swissgrid AG

Capital-actions CHF 334 495 151  
Autres actionnaires BKW Netzbeteiligung AG, Axpo (groupe), EWZ, SIRESO SA, CKW AG, autres  
Activité Réseau électrique suisse à très haute tension (THT)  
Zone de desserte Suisse

 1.7 %

### SIRESO SA

Capital-actions CHF 54 895 354  
Autres actionnaires CPEV (30.21 %), CPCL (6.04 %), CIP (7.69 %), CPPEF (5.07 %), RP (30.21 %), ECA (2.75 %), EOSH (3.12 %), Groupe E (3.12 %), REH (3.12 %), OIKEN (0.55 %), SIE (0.68 %), Viteos (0.68 %), SIG (3.12 %), ENERDIS (0.55 %)  
Activité Société d'investissement pour l'acquisition d'actions de la société Swissgrid

 3.12 %

### SEIC Service Electrique Intercommunal SA

Capital-actions CHF 13 687 000  
Autres actionnaires Communes desservies (80 %)  
Activité Distribution électrique  
Zone de desserte Communes: Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Iséables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz

 20 %

### EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG

Capital-actions CHF 2 200 000  
Autres actionnaires Communes (50 %), Privés (49 %)  
Activité Distribution régionale d'électricité 16 kV moyenne tension (MT) et production hydroélectrique  
Zone de desserte Haut-Valais (Brig – Rarogne oriental – Conches)

 1 %

## EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS ET DIVERS

Participation FMV  %

### HYDRO Exploitation SA

Capital-actions CHF 13 000 000  
Autres actionnaires Grande Dixence SA (35 %), Alpiq Suisse SA (26.2 %), Romande Energie Holding SA (7.6 %), FM Gougra SA (5 %)  
Activité Centre de compétences en prestations de services (exploitation et maintenance d'aménagements hydroélectriques)

 26.2 %

### evpass SA

Capital-actions CHF 11 787 960  
Autres actionnaires Green Motion SA (33.34 %), AEW Energie AG (33.33 %)  
Activité Exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

 33.33 %

### aliunid AG

Capital-actions CHF 178 100  
Autres actionnaires Privés, divers  
Activité EAE numérique, fourniture et conseil aux clients en matière de solutions d'infrastructure, contrôle et optimisation des flux énergétiques.

 10.53 %

### Hydro-Rhône SA

Capital-actions CHF 100 000  
Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %

### Alp-Hydro SA

Capital-actions CHF 100 000  
Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %





# FMV EN CHIFFRES

## COMPTES ANNUELS DE FMV SA, SION

# PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat

L'exercice 2021 de FMV SA se solde par un bénéfice net de CHF 5 084 521.

## Proposition du Conseil d'administration

Le bénéfice au bilan s'établit comme suit au 31.12.2021 :

Report au début de l'exercice	CHF	2 602 103
Bénéfice de l'exercice	CHF	5 084 521
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>7 686 624</b>

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	—
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	CHF	—
Dividende de 5 % sur le capital-actions nominal (*)	CHF	4 959 973
Report à compte nouveau	CHF	2 726 651
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>7 686 624</b>

(\*) Le dividende proposé est réparti comme suit :

CHF 3.30 par action nominative privilégiée A, soit	CHF	3 366 667
CHF 1.66 par action nominative ordinaire B, soit	CHF	1 633 333
Dividende retenu sur actions propres (art. 659a al. 1 CO)	CHF	-40 027
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>4 959 973</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	Commentaires	2021	2020
Ventes et échanges d'énergie	1	239 328 053	191 480 023
Autres produits d'exploitation		16 371 113	16 081 721
Prestations activées		649 608	679 616
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>256 348 774</b>	<b>208 241 360</b>
Achats et échanges d'énergie		- 192 216 778	- 163 314 638
Frais de personnel		- 15 159 953	- 14 636 832
Autres charges d'exploitation		- 23 546 812	- 17 984 811
<b>Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)</b>		<b>25 425 231</b>	<b>12 305 079</b>
Amortissements et corrections de valeur		- 5 013 234	- 5 236 315
<b>Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)</b>		<b>20 411 997</b>	<b>7 068 764</b>
Produits financiers		3 242 603	2 489 828
Charges financières		- 2 570 079	- 3 706 094
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>21 084 521</b>	<b>5 852 498</b>
Charges extraordinaires	2	- 12 500 000	- 2 000 000
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 12 500 000</b>	<b>- 2 000 000</b>
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)</b>		<b>8 584 521</b>	<b>3 852 498</b>
Impôts sur le bénéfice	3	- 3 500 000	- 1 000 000
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>5 084 521</b>	<b>2 852 498</b>

# BILAN – ACTIF

## ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2021		31.12.2020
<b>Actif circulant</b>				
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	4	66 708 809		67 507 333
Créances sur ventes et prestations				
envers des tiers		24 267 470	17 965 349	
envers des sociétés du Groupe		1 442 995	25 710 465	19 492 186
Autres créances à court terme	5			
envers des tiers		948 202	762 888	
envers des sociétés du Groupe		30 766	978 968	793 654
Prêts à court terme	6			
à des tiers		35 408 852	47 878 125	
à des sociétés du Groupe		13 800 000	49 208 852	59 678 125
Stocks		377 047		302 989
Instruments dérivés	7	9 176 300		6 959 406
Actifs de régularisation	8	28 129 260		9 179 178
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>180 289 701</b>		<b>163 912 871</b>
<b>Actif immobilisé</b>				
	9			
Immobilisations financières				
Placements à terme		5 000 000	5 000 000	
Prêts à des tiers		51 686 056	47 407 232	
Prêts aux sociétés du Groupe		3 892 400	60 578 456	54 199 632
Participations		137 636 442		128 612 722
Immobilisations corporelles		117 220 877		121 280 360
Immobilisations incorporelles		4 415 142		3 867 106
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>319 850 917</b>		<b>307 959 820</b>
<b>ACTIF</b>		<b>500 140 618</b>		<b>471 872 691</b>

# BILAN – PASSIF

## PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2021		31.12.2020	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>					
Dettes sur achats et prestations					
	envers des tiers	18 544 568		17 337 381	
	envers des sociétés du Groupe	408 489	18 953 057	285 389	17 622 770
	Dettes à court terme portant intérêt	10	–		–
	Autres dettes à court terme		–		–
	Passifs de régularisation		44 759 366		32 430 263
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>			<b>63 712 423</b>		<b>50 053 033</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>					
	Dettes à long terme portant intérêt	10	–		–
Provisions					
	Risques ouverture du marché	11	15 000 000		15 000 000
	Risques énergétiques	12	166 782 184		154 282 184
	Retours de concessions	13	103 290 432	285 072 616	103 290 432
				272 572 616	
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>			<b>285 072 616</b>		<b>272 572 616</b>
<b>Capitaux propres</b>					
	Capital-actions	14	100 000 000		100 000 000
	Réserve légale issue du bénéfice		20 000 000		20 000 000
	Réserve facultative issue du bénéfice		28 602 103		28 725 589
	Bénéfice de l'exercice		5 084 521		2 852 498
	Propres parts du capital	15	-2 331 045	151 355 579	-2 331 045
				149 247 042	
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>151 355 579</b>		<b>149 247 042</b>
<b>PASSIF</b>			<b>500 140 618</b>		<b>471 872 691</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2021	2020
Résultat annuel	5 084 521	2 852 498
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	4 727 850	5 196 835
Charges extraordinaires	12 500 000	2 000 000
<b>Cash-flow</b>	<b>22 312 371</b>	<b>10 049 333</b>
Variation des créances	-6 403 593	-2 099 865
Variation des instruments dérivés	-2 216 894	-441 662
Variation des actifs de régularisation	-17 550 082	-372 244
Variation des stocks	-74 058	76 898
Variation des dettes sur achats et prestations	1 330 287	-1 293 400
Variation des passifs de régularisation	12 329 103	302 703
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-12 585 237</b>	<b>-3 827 570</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>9 727 134</b>	<b>6 221 763</b>
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	-2 333 450	-1 627 091
Placements à terme	—	30 000 000
Acquisition de participations	-9 154 613	-2 500 003
Nouveaux prêts octroyés	-43 530 580	-34 521 614
Remboursement de prêts	47 396 029	29 021 065
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-7 622 614</b>	<b>20 372 357</b>
Paiement du dividende	-2 975 984	-1 983 990
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-2 975 984</b>	<b>-1 983 990</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>-871 464</b>	<b>24 610 130</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Au 01.01	66 630 709	42 020 579
Au 31.12	65 759 245	66 630 709
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-871 464</b>	<b>24 610 130</b>



# ANNEXE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES ANNUELS 2021

## Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les états financiers 2020 ont été adaptés, sans influence sur le résultat.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

## Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

## Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

## Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées d'amortissement se basent en principe sur les catégories suivantes :

Désignation	Années	Méthode
Barrages, usines, génie civil, conduites et galeries	60-80	Linéaire
Mesures de compensation	60-80	Linéaire
Installations mécaniques	25-40	Linéaire
Installations électriques	25-40	Linéaire
Equipements hydrauliques	20-40	Linéaire
Immeubles	15-50	Linéaire
Centre de conduite	10-15	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Informatique	1-5	Linéaire
Véhicules/outillage	1	Linéaire

Les immobilisations corporelles identifiées comme éléments « mouillés » sont amorties au maximum jusqu'à la fin de concession.

## Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2021 est celui publié mensuellement par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

## 1. Ventes et échanges d'énergie

La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et les propriétaires de réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, distincts de ceux des autres secteurs d'activité. La société FMV SA est active dans la production et la commercialisation d'électricité. Les activités de transport d'électricité sont assumées par les filiales B-Valgrid SA et Valgrid AG. Ces entités juridiques indépendantes respectent ainsi les exigences législatives en matière de transparence dans la publication des comptes.

## 2. Charges extraordinaires

	2021	2020
Dotation à la provision «Risques énergétiques»	12 500 000	2 000 000
<b>Total</b>	<b>12 500 000</b>	<b>2 000 000</b>

La gestion d'un portefeuille énergétique expose la société à des risques, notamment de volume et de prix. Le but de la provision «Risques énergétiques» est de financer la couverture de ces risques.

## 3. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position «Charges extraordinaires» sont ainsi fiscalisées.

## 4. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2021	2020
Trésorerie	65 759 245	66 630 709
Titres cotés en Bourse	949 564	876 624
<b>Total</b>	<b>66 708 809</b>	<b>67 507 333</b>

## 9. Actif immobilisé

	Placements à terme	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du groupe	Participations	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2020	5 000 000	48 007 232	2 551 531	501 982 779	148 381 936	5 980 672	711 904 150
Augmentations		21 000 000	1 500 000	9 154 613	772 725	1 587 103	34 014 441
Diminutions		-3 758		-268 921	-1 715 256		-1 987 935
Transfert à court terme		-16 717 418	600 000				-16 117 418
<b>Valeur brute au 31.12.2021</b>	<b>5 000 000</b>	<b>52 286 056</b>	<b>4 651 531</b>	<b>510 868 471</b>	<b>147 439 405</b>	<b>7 567 775</b>	<b>727 813 238</b>
Amortissements cumulés au 31.12.2020	—	600 000	759 131	373 370 057	27 101 576	2 113 566	403 944 330
Augmentations ordinaires				84 000	3 432 208	1 009 055	4 525 263
Augmentations complémentaires						30 012	30 012
Diminutions				-222 028	-315 256		-537 284
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2021</b>	<b>—</b>	<b>600 000</b>	<b>759 131</b>	<b>373 232 029</b>	<b>30 218 528</b>	<b>3 152 633</b>	<b>407 962 321</b>
Valeur nette au 31.12.2020	5 000 000	47 407 232	1 792 400	128 612 722	121 280 360	3 867 106	307 959 820
<b>Valeur nette au 31.12.2021</b>	<b>5 000 000</b>	<b>51 686 056</b>	<b>3 892 400</b>	<b>137 636 442</b>	<b>117 220 877</b>	<b>4 415 142</b>	<b>319 850 917</b>

## 5. Autres créances à court terme

	2021	2020
Impôt anticipé	895 609	710 299
c/c Hydro-Rhône SA	30 766	30 766
Garantie loyer	52 593	52 589
<b>Total</b>	<b>978 968</b>	<b>793 654</b>

## 6. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élevaient au 31 décembre 2021 à CHF 49 208 852. Durant l'exercice 2021, CHF 48 811 521 ont été remboursés et CHF 16 117 418 ont été transférés depuis la catégorie « Immobilisations financières ». De nouveaux prêts ont été accordés à des sociétés du Groupe à hauteur de CHF 9 000 000 et à des tiers pour CHF 12 030 580 durant l'année 2021.

## 7. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2021, les instruments dérivés s'élevaient à CHF 9 176 300 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2022 à 2025.

A fin 2020, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 959 406 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2021 à 2024.

## 8. Actifs de régularisation

Cette position contient les livraisons d'énergie non facturées au 31 décembre 2021, les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir. Ces derniers contiennent un montant de CHF 1 400 000 en relation avec la vente d'installations 16 kV à l'Etat du Valais (actionnaire).

## 9. Actif immobilisé

Valeur brute des participations			31.12.2021		31.12.2020	
Sociétés (* sociétés de partenaires)	Siège	%	CHF	%	CHF	
* Rhonewerke AG	Ernen	70	347 640 000	70	347 640 000	
* Hydro-Rhône SA	Sion	100	370 000	100	370 000	
* Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	25	850 000	25	850 000	
* Lizerne et Morge SA	Sion	20	2 000 000	20	2 000 000	
* Kraftwerke Dala AG	Inden	10	600 000	10	600 000	
* Electra-Massa AG	Naters	11.5	2 492 375	11.5	2 492 375	
* Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	10	2 000 000	10	2 000 000	
* Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	10	2 436 235	10	2 436 235	
* Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	20	6 673 333	20	6 673 333	
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	5.8	3 304 000	5.8	3 304 000	
* Nant de Drance SA	Finhaut	10	57 571 867	10	57 571 867	
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	10	255 000	10	255 000	
Blinnenwerk AG	Goms	9.1	100 000	9.1	100 000	
Valgrid AG	Rarogne	51	10 200 000	51	10 200 000	
B-Valgrid SA (voir note 19)	Martigny	58	6 984 000	58	6 504 000	
SEIC SA	Vernayaz	20	2 805 500	20	2 805 500	
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	1	40 100	1	40 100	
HYDRO Exploitation SA	Sion	26.2	3 409 000	26.2	3 409 000	
EOS Holding SA	Lausanne	6.1	23 402 600	6.1	23 402 600	
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	2.7	4 501 950	2.7	4 501 950	
Valpellets SA	Sion	50	1 500 000	50	1 500 000	
Alp-Hydro SA	Sion	100	447 200	100	447 200	
Swissgrid AG	Aarau	1.7	17 226 863	1.1	8 821 171	
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	—	—	10	100 000	
SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA	Granges-Paccot	3.1	1 719 445	3.1	1 719 445	
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen	2	23 000	2	23 000	
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	33	10 204 002	33	10 204 002	
MBR SA	Massongex	50	500 000	50	500 000	
Alp-Sun SA	Sion	80	1 512 000	80	1 512 000	
aliunid AG	Zug	7.5	1	7.5	1	
Vièze-Energie SA	Champéry	10	100 000	—	—	
<b>Total</b>			<b>510 868 471</b>		<b>501 982 779</b>	

Le pourcentage des droits de vote et le pourcentage des participations sont équivalents.

## Garanties

Dans les sociétés de partenaires, FMV SA s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux. En relation avec ces engagements et en particulier dans le contexte actuel des prix du kWh sur le marché, un montant adéquat figurant au niveau des provisions à long terme est réservé.

## Prêts aux sociétés du Groupe

Sociétés	31.12.2021	31.12.2020
Merezenbach AG	600 000	—
Hydro-Rhône SA	759 131	759 131
Eypass SA	1 000 000	—
MBR SA	2 292 400	1 792 400
<b>Total valeur brute</b>	<b>4 651 531</b>	<b>2 551 531</b>

## 10. Dettes à court terme / dettes à long terme portant intérêt

La société n'a aucune dette à court ni à long terme.

## 11. Provision «Risques ouverture du marché»

	2021	2020
Solde au 01.01	15 000 000	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
<b>Solde au 31.12</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>

La dotation à la provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

## 12. Provision «Risques énergétiques»

	2021	2020
Solde au 01.01	154 282 184	152 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	12 500 000	2 000 000
<b>Solde au 31.12</b>	<b>166 782 184</b>	<b>154 282 184</b>

Cette provision sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

## 13. Provision «Retours de concessions»

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2021	2020
Solde au 01.01	103 290 432	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
<b>Solde au 31.12</b>	<b>103 290 432</b>	<b>103 290 432</b>

## 14. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

## 15. Propres parts du capital

	2021		2020	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
<b>Total</b>	<b>24 016</b>	<b>2 331 045</b>	<b>24 016</b>	<b>2 331 045</b>

## 16. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2020.

## 17. Actifs nantis

	2021	2020
Créances		
Bayerische Landesbank	—	684 117
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>684 117</b>

La relation bancaire a été clôturée en 2021.

## 18. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 75 535 au 31 décembre 2021 et à CHF 72 620 au 31 décembre 2020.

## 19. Autres engagements

	<b>Capital souscrit</b>	<b>Capital libéré</b>	<b>Solde à libérer au 31.12.2021</b>	<b>Solde à libérer au 31.12.2020</b>
B-Valgrid SA	<b>6 960 000</b>	<b>6 960 000</b>	—	<b>480 000</b>

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % a été entièrement libéré sur l'année 2021 en relation avec le projet de création de société unique 65 kV en Valais prévu sur 2022.

## 20. Honoraires de l'organe de révision

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Prestations de révision	54 000	54 000
Autres prestations de services	4 300	—
<b>Total</b>	<b>58 300</b>	<b>54 000</b>

## 21. Imposition des sociétés de partenaires

Suite à l'accord fiscal portant sur les années 2009-2023, l'imposition des sociétés de partenaires est basée sur le modèle des coûts majorés + 10 %. Le montant d'impôt 2021 est dès lors déterminé sur cette base. De plus, suite à la réforme de l'imposition des sociétés entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (RFFA), ces sociétés bénéficient de taux d'imposition réduits par rapport aux années précédentes. Cette réduction des taux se poursuivra en 2022.

## 22. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

## 23. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société ne dépasse pas les 250 employés.

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de FMV SA, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable



Raphaël Pianta  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 mars 2022



# FMV EN CHIFFRES

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV

# PRINCIPES

## Bases

Le boucllement des comptes de FMV SA et des sociétés du groupe FMV s'effectue selon des principes uniformes de présentation et d'évaluation. Les comptes annuels ont été repris dans les comptes consolidés sans ajustement (consolidation à la valeur comptable).

## Méthodes de consolidation

La consolidation des participations s'effectue comme suit :

**L'intégration proportionnelle** est appliquée aux sociétés de partenaires dans lesquelles FMV SA détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital et envers lesquelles elle s'est engagée à couvrir les charges dans la proportion de sa participation.

Dans ces cas, tous les postes du bilan et du compte de résultat sont pris en compte proportionnellement à la hauteur de la participation.

Les sociétés dans lesquelles FMV SA contrôle directement ou indirectement la majorité du capital-actions, à l'exception des sociétés de partenaires, sont consolidées selon la méthode de **l'intégration globale** : l'actif, le passif, les charges et les produits de ces sociétés sont intégrés à 100 % dans les comptes consolidés. La part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres et au résultat du Groupe FMV est présentée séparément dans le bilan et dans le compte de résultat consolidé.

Les autres participations comprises entre 21 % et 50 % sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la **mise en équivalence**. Ces participations reflètent ainsi la part du Groupe FMV aux capitaux propres des sociétés concernées.

Les participations inférieures ou égales à 20 % ne sont **pas consolidées**. Elles figurent à l'actif à leur valeur d'achat, sous déduction des amortissements nécessaires. Le compte de résultat consolidé englobe les dividendes encaissés durant la période.

La société Valpellets SA est détenue à 50 % par FMV SA. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (joint-venture).

La méthode retenue pour les sociétés B-Valgrid SA et Valgrid AG est celle de la mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de décision sur ces sociétés. Les décisions importantes nécessitent l'accord de 2 actionnaires représentant plus de 50 % des voix.

La société MBR SA est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence compte tenu du fait que celle-ci est porteuse du projet de construction du palier hydro-électrique Massongex-Bex-Rhône, sans activité opérationnelle à ce jour.

N'ayant pas le même cœur de métier, la quote-part détenue dans evpass SA est considérée comme une participation financière et n'est donc pas consolidée au niveau du Groupe FMV.

Les sociétés Hydro-Rhône SA et Alp-Hydro SA n'ayant pas d'activité opérationnelle ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés du Groupe FMV.

## Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les écarts de première consolidation (goodwill) sont portés à l'actif dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». En règle générale, ils sont amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle des concessions s'il s'agit de sociétés de partenaires ou, le cas échéant, linéairement sur cinq ans.

## Date de clôture

Les comptes consolidés se basent sur les comptes annuels audités des sociétés concernées. Si aucun boucllement intermédiaire n'est établi au 31 décembre, le dernier boucllement est pris en compte pour les sociétés dont la date de clôture ne correspond pas à celle de FMV SA.



**Périmètre de consolidation**  
(Etat au 31.12.2021)

Société	Siège	Capital- actions (en kCHF) au 31.12.21	Part directe de FMV SA en % au 31.12.21	Part du Groupe FMV en % au 31.12.21	Méthode de conso- lidation
*) Rhonewerke AG	Emmen	24 000	70		P
**) Kraftwerk Aegina AG	Obergoms	12 000		35	P
**) Kraftwerk Lötschen AG	Steg	25 000		35	P
**) Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	50 000		19.3	P
*) Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	500	25		P
Valpellets SA	Sion	3 000	50		P
Valgrid AG	Rarogne	20 000	51		E
HYDRO Exploitation SA	Sion	13 000	26.2	27.2	E
B-Valgrid SA (voir note 22)	Martigny	12 000	58		E
MBR SA	Massongex	1 000	50		E
Alp-Sun SA	Sion	500	80		G
*) Lizerne et Morge SA	Sion	10 000	20		NC
*) Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	12 000	20		NC
*) Electra-Massa AG	Naters	20 000	11.5		NC
*) Kraftwerke Dala AG	Inden	6 000	10		NC
*) Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	2 000	10		NC
*) Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	6 000	10		NC
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3 000	5.8		NC
*) Nant de Drance SA	Finhaut	350 000	10		NC
SEIC SA	Vernayaz	13 687	20		NC
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	2 500	10		NC
Blinnenwerk AG	Goms	1 100	9.1		NC
EOS Holding SA	Lausanne	324 000	6.1		NC
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	2 200	1		NC
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	12 000	2.7		NC
Swissgrid AG	Aarau	334 495	1.73		NC
SIRESO SA	Granges-Paccot	54 895	3.12		NC
Energiepark Z'Brigg AG	Emmen	1 091	2.1		NC
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	11 788	33.1/3		NC
aliunid AG	Zoug	169	7.5		NC
Vièze-Energie SA	Champéry	1 000	10		NC
1) Hydro-Rhône SA	Sion	100	100		NC
1) Alp-Hydro SA	Sion	100	100		NC

*) sociétés de partenaires	intégration proportionnelle	P
**) consolidation dans Rhonewerke AG	intégration globale	G
1) sans activité opérationnelle	mise en équivalence	E
	participation non consolidée	NC

**Relations entre les sociétés du Groupe FMV**

Les créances, les dettes, les produits et les charges internes du Groupe FMV sont neutralisés.

**Principes d'évaluation**

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes consolidés annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les différents éléments de la fortune et des engagements sont évalués de manière uniforme au sein du Groupe FMV. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

**Titres**

Les titres figurent au bilan à leur prix d'achat ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat ou s'il s'agit d'actifs cotés en Bourse. Les éventuels ajustements sont comptabilisés par le compte de résultat.

**Créances sur ventes et prestations**

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

**Stocks**

Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont comptabilisées par le compte de résultat.

### Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont portées au bilan sur la base des coûts d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires.

### Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels comprennent les écarts de première consolidation (goodwill) résultant de la consolidation du capital, des frais d'études engagés pour des projets à long terme ainsi que de solutions informatiques.

### Immobilisations corporelles

Les biens matériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de construction.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire, en tenant compte de la durée économique d'utilisation, de la nature des équipements et/ou de la durée de concession.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les valeurs historiques sont en principe les suivantes :

Barrages, usine, génie civil, conduites et galeries	60-80 ans
Mesures de compensation	60-80 ans
Lignes électriques (selon le niveau de tension)	25-50 ans
Installations mécaniques	25-40 ans
Installations électriques	25-40 ans
Equipements hydrauliques	20-40 ans
Immeubles	15-50 ans
Centre de conduite	10-15 ans
Mobilier	10 ans
Informatique	1-5 ans
Véhicules/outillage	1 année

### Dettes portant intérêt

Les emprunts dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont portés au bilan dans les dettes à long terme portant intérêt, ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois dans les dettes à court terme portant intérêt.

### Provisions

Les provisions sont constituées sur la base des engagements individuels et des risques dont l'échéance ou le montant sont incertains.

### Impôts

Tous les impôts dus au bouclage des comptes sont provisionnés, indépendamment de leur échéance.

### Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2021 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN CHF	Commentaires	2021	2020
Ventes et échanges d'énergie		252 670 648	205 015 245
Autres produits d'exploitation	1	18 708 288	18 683 328
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>271 378 936</b>	<b>223 698 573</b>
Achats et échanges d'énergie		- 183 381 791	- 154 936 000
Frais de personnel		- 15 159 953	- 14 636 832
Autres charges d'exploitation		- 24 017 337	- 19 285 944
Redevances et impôt spécial	2	- 13 720 323	- 15 224 955
<b>Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)</b>		<b>35 099 532</b>	<b>19 614 842</b>
Amortissements et corrections de valeur	3	- 11 259 615	- 11 450 844
<b>Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)</b>		<b>23 839 917</b>	<b>8 163 998</b>
Produits financiers	4	3 183 086	1 586 440
Quote-part au résultat des sociétés mises en équivalence		2 457 230	2 567 848
Charges financières		- 3 067 916	- 4 346 398
<b>Résultat opérationnel du Groupe</b>		<b>26 412 317</b>	<b>7 971 888</b>
Produits extraordinaires	5	22 488 428	1 275 180
Charges extraordinaires	6	- 34 513 502	- 2 969 756
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 12 025 074</b>	<b>- 1 694 576</b>
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)</b>		<b>14 387 243</b>	<b>6 277 312</b>
Impôts sur le bénéfice	7	- 5 206 727	- 1 494 405
Part intérêts minoritaires		- 19 870	- 22 922
<b>Part de FMV SA au résultat du Groupe</b>		<b>9 160 646</b>	<b>4 759 985</b>

# BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF

## ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actif circulant</b>			
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	8	72 817 050	78 170 167
Créances sur ventes et prestations		29 526 457	20 137 218
Autres créances à court terme		1 522 688	830 257
Prêts à court terme	9	39 458 852	53 678 125
Stocks		706 002	621 110
Instruments dérivés	10	9 176 300	6 959 406
Actifs de régularisation		15 503 114	8 300 535
		<b>168 710 463</b>	<b>168 696 818</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
	11		
Immobilisations financières		188 250 833	170 457 059
Immobilisations incorporelles		7 023 587	6 906 446
Immobilisations corporelles		198 796 312	204 957 181
		<b>394 070 732</b>	<b>382 320 686</b>
<b>ACTIF</b>		<b>562 781 195</b>	<b>551 017 504</b>

# BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

## PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2021		31.12.2020	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>					
Dettes sur achats et prestations		25 783 055		20 236 178	
Dettes à court terme portant intérêt	12	7 228 750		6 003 750	
Passifs de régularisation		62 858 057	<b>95 869 862</b>	72 861 275	<b>99 101 203</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>					
Dettes à long terme portant intérêt	13	17 528 500		21 257 250	
Provisions	14	285 227 000	<b>302 755 500</b>	272 707 750	<b>293 965 000</b>
<b>Part des fonds propres aux minoritaires</b>	15	124 449	<b>124 449</b>	104 579	<b>104 579</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions		100 000 000	<b>100 000 000</b>	100 000 000	<b>100 000 000</b>
Réserve légale issue du bénéfice		22 295 374		22 101 566	
Réserve facultative issue du bénéfice		26 000 000		26 000 000	
Réserve de consolidation		6 830 259		5 237 980	
Bénéfice reporté		2 076 150		2 078 236	
Bénéfice de l'exercice		9 160 646		4 759 985	
Propres parts du capital	21	-2 331 045		-2 331 045	
Total réserves du Groupe	16		<b>64 031 384</b>		<b>57 846 722</b>
<b>PASSIF</b>			<b>562 781 195</b>		<b>551 017 504</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN CHF	2021	2020
Résultat annuel	9 160 646	4 759 985
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	10 974 230	11 411 364
Charges extraordinaires	12 519 250	2 019 250
Dividendes encaissés des sociétés mises en équivalence	1 099 059	834 000
Charges et produits non monétaires	-3 536 419	-2 727 344
<b>Cash-flow</b>	<b>30 216 766</b>	<b>16 297 255</b>
Variation des créances	-10 081 670	1 935 536
Variation des instruments dérivés	-2 216 894	-441 662
Variation des actifs de régularisation	-5 802 579	1 999 631
Variation des stocks	-84 892	106 128
Variation des dettes sur achats et prestations	5 546 877	-413 137
Variation des passifs de régularisation	-10 003 218	9 099 484
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-22 642 376</b>	<b>12 285 980</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>7 574 390</b>	<b>28 583 235</b>
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	-6 131 549	-4 189 376
Désinvestissements immobilisations corporelles	—	211 253
Placements à terme	—	30 000 000
Variation des prêts octroyés	7 765 449	-14 325 549
Variation des participations	-9 154 613	-2 500 003
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-7 520 713</b>	<b>9 196 325</b>
Variation des emprunts	-2 503 750	-6 778 750
Paiement du dividende	-2 975 984	-1 983 990
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-5 479 734</b>	<b>-8 762 740</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>-5 426 057</b>	<b>29 016 820</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Au 01.01	77 293 543	48 276 723
Au 31.12	71 867 486	77 293 543
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-5 426 057</b>	<b>29 016 820</b>

# COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EN CHF

## 1. Autres produits d'exploitation

	2021	2020
Prestations pour tiers	18 040 795	17 983 575
Prestations propres portées à l'actif	667 493	699 753
<b>Total</b>	<b>18 708 288</b>	<b>18 683 328</b>

## 2. Redevances et impôt spécial

Ce poste représente les redevances et l'impôt spécial versés aux communautés publiques qui ont octroyé les concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques.

## 3. Amortissements et corrections de valeur

	2021	2020
Prêts à court terme	225 000	494 250
Immobilisations financières	232 960	17 249
Immobilisations incorporelles	1 469 962	1 309 337
Immobilisations corporelles	9 331 693	9 630 008
<b>Total</b>	<b>11 259 615</b>	<b>11 450 844</b>

## 4. Produits financiers

	2021	2020
Intérêts actifs	389 081	451 486
Dividendes	2 794 005	1 134 954
<b>Total</b>	<b>3 183 086</b>	<b>1 586 440</b>

## 5. Produits extraordinaires

Cette rubrique comprend principalement des dissolutions de provision pour les impôts sur le bénéfice des années 2009 à 2019 suite à l'accord fiscal concernant l'imposition des sociétés de partenaires et portant sur la période de 2009 à 2023.

## 6. Charges extraordinaires

Cette position intègre la dotation de CHF 12 500 000 à la provision long terme « Risques énergétiques ». Cette provision a pour but de financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, notamment les risques de volume et de prix.

Le solde de la rubrique est constitué d'attribution de l'excédent de provision pour impôt à des provisions en faveur des partenaires, à mettre en relation avec les produits extraordinaires susmentionnés.

## 7. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions long terme via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

## 8. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2021	2020
Trésorerie	71 867 486	77 293 543
Titres cotés en Bourse	949 564	876 624
<b>Total</b>	<b>72 817 050</b>	<b>78 170 167</b>

## 9. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent à CHF 39 458 852 au 31 décembre 2021 et seront échus durant l'exercice 2022.

## 10. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2021, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 9 176 300 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2022 à 2025.

A fin 2020, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 959 406 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2021 à 2024.

## 11. Actif immobilisé

	Immobilisations financières	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2020	212 028 116	346 931 854	427 628 148	986 588 118
Augmentations	33 961 843	1 587 103	4 570 824	40 119 770
Diminutions	-16 390 097	—	-2 965 327	-19 355 424
<b>Valeur brute au 31.12.2021</b>	<b>229 599 862</b>	<b>348 518 957</b>	<b>429 233 645</b>	<b>1 007 352 464</b>
Amortissements cumulés au 31.12.2020	41 571 057	340 025 408	222 670 967	604 267 432
Augmentations	—	1 469 962	9 331 693	10 801 655
Diminutions	-222 028	—	-1 565 327	-1 787 355
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2021</b>	<b>41 349 029</b>	<b>341 495 370</b>	<b>230 437 333</b>	<b>613 281 732</b>
Valeur nette au 31.12.2020	170 457 059	6 906 446	204 957 181	382 320 686
<b>Valeur nette au 31.12.2021</b>	<b>188 250 833</b>	<b>7 023 587</b>	<b>198 796 312</b>	<b>394 070 732</b>

### Immobilisations financières

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2021	31.12.2020
Participations non consolidées	138 273 470	129 867 779
Participations mises en équivalence	30 297 936	27 360 705
Placements à terme	5 000 000	5 000 000
Prêts	56 028 456	49 799 632
<b>Total</b>	<b>229 599 862</b>	<b>212 028 116</b>

### Immobilisations incorporelles

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2021	31.12.2020
Projets à long terme	759 131	759 131
Droits de prélèvement d'énergie	338 095 597	338 095 597
Autres	9 664 229	8 077 126
<b>Total</b>	<b>348 518 957</b>	<b>346 931 854</b>

Les «Droits de prélèvement d'énergie» représentent les écarts de consolidation provenant des prises de participation dans les sociétés de production consolidées.

## 12. Dettes à court terme portant intérêt

	31.12.2021	31.12.2020
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	7 228 750	6 003 750
<b>Total</b>	<b>7 228 750</b>	<b>6 003 750</b>

## 13. Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2021	31.12.2020
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	17 528 500	21 257 250
<b>Total</b>	<b>17 528 500</b>	<b>21 257 250</b>

Dans le cas des sociétés de partenaires intégrées proportionnellement, il s'agit de la part revenant au Groupe FMV.



#### 14. Provisions

	31.12.2021	31.12.2020
Risques ouverture du marché	15 000 000	15 000 000
Risques énergétiques	166 782 184	154 282 184
Retours de concessions	103 290 432	103 290 432
Autres provisions	154 384	135 134
<b>Total</b>	<b>285 227 000</b>	<b>272 707 750</b>

La provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

	2021
Etat au 01.01	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—
<b>Etat au 31.12</b>	<b>15 000 000</b>

La provision «Risques énergétiques» sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

	2021
Etat au 01.01	154 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	12 500 000
<b>Etat au 31.12</b>	<b>166 782 184</b>

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2021
Etat au 01.01	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—
<b>Etat au 31.12</b>	<b>103 290 432</b>

#### 15. Part des fonds propres aux minoritaires

	2021
Etat au 01.01	104 579
Intérêts des minoritaires au résultat	19 870
<b>Etat au 31.12</b>	<b>124 449</b>

#### 16. Réserves du Groupe

	2021
Etat au 01.01	57 846 722
Dividende 2020	- 2 975 984
Part de FMV SA au résultat annuel	9 160 646
<b>Etat au 31.12</b>	<b>64 031 384</b>

#### 17. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2020.

#### 18. Actifs nantis

	2021	2020
Créances		
Bayerische Landesbank	—	684 117
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>684 117</b>

La relation bancaire a été clôturée en 2021.

#### 19. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 75 535 au 31 décembre 2021 et à CHF 72 620 au 31 décembre 2020.

#### 20. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

#### 21. Propres parts du capital

	2021		2020	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
<b>Total</b>	<b>24 016</b>	<b>2 331 045</b>	<b>24 016</b>	<b>2 331 045</b>

## 22. Autres engagements

	<b>Capital souscrit</b>	<b>Capital libéré</b>	<b>Solde à libérer au 31.12.2021</b>	<b>Solde à libérer au 31.12.2020</b>
B-Valgrid SA	<b>6 960 000</b>	<b>6 960 000</b>	—	<b>480 000</b>

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % a été entièrement libéré sur l'année 2021 en relation avec le projet de création de société unique 65 kV en Valais prévu sur 2022.

## 23. Imposition des sociétés de partenaires

Suite à l'accord fiscal portant sur les années 2009-2023, l'imposition des sociétés de partenaires est basée sur le modèle des coûts majorés +10 %. Le montant d'impôt 2021 est dès lors déterminé sur cette base. En outre, à la suite de la réforme de l'imposition des sociétés entrée en vigueur au 01.01.2020 (RFFA), ces sociétés bénéficient de taux d'imposition réduits par rapport aux années précédentes. Cette réduction des taux se poursuivra en 2022.

## 24. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

Sion, mars 2022

Au nom du Conseil d'administration  
Damien Métrailler, Président  
Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Vice-présidente  
Christoph Bürgin, Vice-président

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés du groupe FMV SA, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

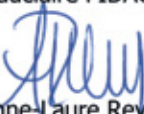
### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

  
Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable

  
Raphaël Pianta  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 mars 2022

## **Impressum**

### **Rapport de gestion FMV 2021**

Edité en deux langues, le français et l'allemand  
Mai 2022

### **Editeur**

FMV SA

### **Responsable de la publication**

Jérôme Bonvin, FMV SA

### **Textes**

Pascal Fauchère, FMV SA

### **Graphisme et mise en page**

JB COMM, Jose Requena

### **Crédits photos**

Sébastien Moret	Couverture, pp. 2-5, 7, 8-10, 12-14, 16-18, 20-22, 26-28, 32, 33, 38
FMV - archives	p. 2
Louis Dasselborne	p. 6
Pedro Rodrigues	p. 7
Christian Pfammatter	pp. 12, 20
Michel Martinez	pp. 34, 36
Thomas Andenmatten	p. 34
Champéry Tourisme	p. 34
Studio Bonnardot	p. 35
David Bumann	p. 35
Linda Photography	p. 36

### **Impression**

Imprimerie Gessler, Sion

## **Photo de couverture**

Barrage de Moiry



**FMV SA**

Rue de la Dixence 9  
CH-1951 Sion

Tél. +41 27 327 45 00

Fax +41 27 327 45 01

[info@fmv.ch](mailto:info@fmv.ch)

[www.fmv.ch](http://www.fmv.ch)

